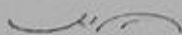


CAMPAGNE 1914-1919



HISTORIQUE

DU

3^e Régiment d'Artillerie



HISTORIQUE

du

3^e Régiment d'Artillerie

—————>x<—————

LORRAINE — BELGIQUE

Le décret de mobilisation est communiqué aux officiers du Régiment le **1^{er} Août** à 16 heures.

Toutes les opérations se déroulent avec la plus grande régularité pendant 6 jours.

Les premiers trains partent le **7 Août** dans la soirée au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Arriverons-nous assez tôt ? Déjà le préfet de l'**Aube** annonce **en gare de Carcassonne** la prise de **Mulhouse**.

Le **9 Août** toutes les batteries sont rassemblées à **Hymont et Mattaincourt** (région de **Mirecourt**) sous le commandement du Colonel **de CARMEJANE** (Lt.-Colonel **DEDIEU-ANGLADE**).

Le **11** la division fait mouvement **vers l'Est**, le 3^e cantonne à **Bainville-au-Miroirs**, le **12** à **Xermanénil et Lamath**.

Le **14** nous repartons **sur Lunéville**. L'ennemi ne doit plus être loin à présent puisqu'en sortant de cette localité les commandements « reconnaissance » « dispositions de combat » sont répétés tout le long de la colonne.

Le 2^e groupe est mis en position **près du fort de Manonvillers**, pendant que les 2 autres marchent **sur Veko et Reillon** où ils sont mis en batterie. Quelques 77 tirés fusants nous donnent le baptême du feu.

Le **15**, bond en avant **jusqu'à la crête d'Igney**.

Le **16** nous franchissons la frontière à **Avricourt**. tout étonnés de ne pas rencontrer plus de résistance de la part de l'ennemi. Mais les habitants du village, qui ont entendu causer les Allemands, nous préviennent que leur recul n'est qu'une manœuvre. Plus loin, dans les bois, derrière les étangs, ils ont creusé des tranchées, préparé des emplacements de batterie. Quelques jours plus tard ces dires étaient bien vérifiés.

La 31^e Division, puis la 32^e ne peuvent réussir à franchir **le canal des Houillères**. Deux groupes du régiment (1^{er} et 2^e) placés **au sud du bois de Muhlwald** appuient l'infanterie ; le 2^e groupe est en flanc-garde avec un régiment d'infanterie : La grosse artillerie ennemie fait son apparition dès ce premier engagement sérieux et nos batteries du 3^e groupe sont prises sous son feu et subissent des pertes.

Le lendemain matin 21, alors que toutes les troupes étaient encore au bivouac **entre Angwiller et Bisping**, les Allemands nous attaquent. Les fantassins qui tiennent **le bois de Muhlwald** sont tournés. Vite nous reprenons nos emplacements de la veille et exécutons les mêmes tirs, mais l'ennemi s'est rapproché, les balles sifflent à nos oreilles. Bientôt nous recevons l'ordre de nous établir plus en arrière : c'est la retraite qui commence. Pendant cette dure journée nous n'occupons pas moins de 10 emplacements, d'où il faut partir après avoir tiré quelques coups de canon. Vers le soir **près d'Azoudanges**, les groupes sont pris sous un feu intense de l'artillerie ennemie. Ils réussissent à se replier et arrivent vers le milieu de la nuit à **Maizières** pour repartir quelques heures

plus tard en direction d'Avricourt.

La nuit est noire, les routes sont encombrées : on fait péniblement du deux kilomètres à l'heure. Au lever du jour, après une marche extrêmement fatigante, les batteries traversent **Avricourt** et vont se regrouper **près d'Igney**. L'ordre étant de reculer, il faut bientôt repartir et nous poursuivons notre retraite **par Reillon, Veho, Gerbevillers, Clayeures, jusque sur la Moselle à Bayon**.

Le **24** nous reprenons l'offensive et après un combat très dur et très meurtrier, nous bousculons l'ennemi à **Rozelieures** le **25** nous sommes à **Franconville**. L'ennemi est contraint de repasser **la Mortagne** et de s'accrocher aux tranchées qu'il a préparées **derrière le bois de St-Baussant et de Bareth**. Il va s'y tenir jusqu'au moment de la bataille de **la Marne**. Mais d'ores et déjà nous sommes sûrs de *l'avoir*. Nous l'avons vu reculer à **Rozelieures** après une lutte d'un acharnement inouï. Notre moral est désormais au plus haut point. Il ne baissera pas jusqu'au dernier jour. Le **12** il se dérobe et nous le suivons avec méfiance cette fois, jusque **dans la région d'Arracourt**, où nous sommes le **15**. Le **19** après avoir traversé **Nancy**, nous sommes en batterie **dans la Woevre près de Noviant-aux-Prés**. Après une intense préparation d'artillerie, nos fantassins s'emparent **du bois de la Voisogne** et s'établissent **aux lisières sud du bois de Mortmare**, franchissant **la route Flirey - Mimey**. Le même jour, le 2^e groupe aide puissamment la 64^e brigade qui enlève d'un coup le village de **Beaumont**. Le combat de **la Voisogne** nous a causé quelques pertes, et entre autres celles du Lieutenant **MATHIEU** de la 5^e batterie.

Le **7 Octobre**, nous embarquons à **Toul pour la région de Château-Thierry**. Par étapes nous nous rapprochons **de l'Aisne**, que nous franchissons à **Bourg-et-Comin**, pour relever une Division Anglaise. Nous ne restons là que 24 heures. C'est à présent « la course à la mer ».

Le **30 Octobre**, nous embarquons à **Compiègne pour les Flandres**.

Le **1^{er} Novembre** le régiment est en position **entre l'étang de Dickebusch et Wytschaete**. Dès les premiers jours les pertes sont sévères. Les Allemands ont là beaucoup de grosse artillerie. Nous ne pouvons guère les contrebattre, mais nous protégeons nos fantassins et pendant 66 jours d'une lutte rendue plus pénible par la pluie persistante et le froid, nous ne céderons pas un pouce de terrain. Au cours de cette dure période, le Lieutenant **MERLE** et le Sous-Lieutenant **CHALLE** avec le personnel de la 6^e batterie réussissent à ramener le matériel d'une batterie avancée, qui, après un moment de recul, était restée entre les lignes adverses, après avoir été un moment entre les mains de l'ennemi.

Le **6 janvier 1915** une Division Anglaise vient nous relever et nous allons prendre quelques jours de repos à **Oudezeele près de Cassel**.

Douze jours plus tard nous étions en marche **vers le Sud**.

Après un court séjour **dans les environs de Mont St-Éloi (ouest d'Arras)** pendant lequel le régiment construit rapidement des emplacements de batterie et installe au prix de mille difficultés, un observatoire remarquable **dans le bois de Berthonval** à deux pas des tranchées ennemies, nous étions embarqués le **20 Février** à **Tricot pour la Champagne**, qui devenait le théâtre principal. Le Lieutenant-Colonel **ANGLADE** quitte le régiment pour aller prendre le commandement du 60^e R. A. C., le Chef d'Escadron **CREBASSOL** le remplace.

CHAMPAGNE 1915

22 Février 1915. — Le 3^e R. A. C. débarque à **Épernay**, où il ne s'arrête pas et qu'il traverse, les trompettes sonnantes joyeusement, les hommes et les chevaux brillants comme pour une revue et va se rassembler au bivouac **dans les bois de pins du Camp de Chalons**, où de nombreuses troupes sont déjà massées pour l'offensive.

La neige tombe, le froid pique sous la tente, les ravitaillements sont modestes. Mais l'entrain et la bonne humeur triomphent de toutes les misères. Rires, chants et fanfares se répondent d'une extrémité du camp à l'autre. Chacun goûte la saine et joyeuse émotion que procure le spectacle d'une grande force rassemblée, et l'on sent germer chez tous l'espoir de lendemain triomphants après les dures journées des mois écoulés.

6 Mars 1915. — Brusquement — reconnaissances puis mise en batterie. Le 3^e d'artillerie appuie la 60^e Division pour l'attaque projetée du **Bois Sabot**, bastion fortifié qui a déjà résisté à plusieurs assauts et que la 64^e brigade a reçu l'ordre de l'enlever le lendemain.

7 Mars 1915. — Il pleut. Ni abris, ni tranchées. La nuit tout entière est occupée aux travaux de terrassements, ravitaillements en munitions, installation des observatoires et des postes de commandement.

Au petit jour, c'est un feu roulant de toute l'artillerie, les rafales s'abattent avec précision sur les lisières du bois à enlever, pulvérisant les défenses.

Le 15^e d'infanterie s'ébranle à l'heure dite, suivant le sillage de nos obus, pénètre dans le bois sans rencontrer de résistance, s'y installe, s'empare des prisonniers désarmés, retourne les tranchées et repousse toutes les contre-attaques.

Mais les batteries ennemies de **la Ferme Navarin** ont découvert le 3^e groupe. Le réglage est vite mené et le tir d'efficacité s'abat violent et précis. Les hommes servent leurs pièces quand même malgré les pertes les plus lourdes. Trois canons sont détruits, des caissons flambent, les batteries tirent toujours. C'est là que le S.-Lieutenant **AUGE** tombe glorieusement à son poste, commandant le tir jusqu'à son dernier souffle.

L'enlèvement du **bois Sabot** est un des beaux faits de la guerre. Il a eu les honneurs d'un communiqué officiel. Au cours des journées qui suivent, la lutte d'artillerie reste sévère. Le 3^e perd deux braves officiers, les lieutenants **ISORE** et **RAMBOURG** tués à leur poste au cours des bombardements quotidiens.

24 Mars 1915. — Mais la bataille s'est étendue plus à l'Est. Déjà la 31^e Division et la 63^e Brigade gravissent **les pentes de la côte 196 (Butte du Mesnil)**.

Sans prendre de repos le 3^e se déplace vers ce nouveau secteur. Le 1^{er} groupe est en batterie **dans la cuvette de Mesnil-les-Hurlus**, à quelques centaines de mètres des lignes ennemies et sous le feu de ses mitrailleuses constamment en action. Les autres groupes sont **à l'Est du village de Minaucourt**. Les observatoires sont **au bastion du Trapèze** dans des postes d'écoute, sur lesquels s'acharnent les lance-bombes et les canons-revolvers.

2 Avril 1915. — Le 3^e, déplacé à nouveau, relève l'artillerie du 17^e corps **vers Perthes**. La situation se stabilise. La lutte se fait moins âpre, les grandes attaques sont momentanément suspendues ; mais la guerre sournoise de mines et de bombes les remplace, contraignant l'artilleur à une vigilance de tous les instants. Le barrage doit pouvoir se déclencher instantanément à tout moment, de nuit comme de jour. Malgré cette préoccupation constante, le 3^e sait s'organiser pour compléter son instruction technique, et l'adapter aux conditions nouvelles de la guerre. Aucune nouveauté ne nous a pris au dépourvu. L'observation avancée, l'usage du téléphone, sont depuis longtemps d'un usage courant. On s'entraîne surtout maintenant au réglage du tir par avions et par ballon.

Le tir contre les avions ennemis est organisé dans toutes les batteries avec des moyens de fortune. Dans cette lutte d'ingéniosité et de débrouillement c'est une section de la 6^e batterie qui a l'honneur d'abattre un avion ennemi. Un des premiers que l'artillerie puisse revendiquer à son compte.

Août 1915. — **Dès les premiers jours du mois d'Août**, des renforcements de notre artillerie, d'importants travaux de terrassement, laissent prévoir de notre part une grande offensive prochaine. La connaissance que les officiers du 3^e possèdent du secteur est mise à contribution par les troupes de toutes armes du 14^e et du 11^e corps pour le choix des observatoires, de positions de batterie, et la

reconnaissance du secteur. Quelques jours après l'arrivée du 14^e et du 11^e corps, l'infanterie du 16^e corps est regroupée un peu en arrière en vue de l'offensive du **25 Septembre**. Les trois groupes du 3^e R. A. C. restent en batterie, mais sont répartis : le 3^e groupe avec le 14^e C. A., **près de Perthes**, le 2^e groupe **vers St-Jean-sur-Tourbe** avec les 11^e et 20^e C. A., le 1^{er} groupe avec le 1^{er} C. A. C. **près de Malmy**.

25 Septembre 1915. — Enfin c'est le grand jour attendu. L'ordre arrive qui fixe le jour J au **25 Septembre** et l'heure H de l'assaut à 9 h.15. L'ordre du jour du Général **JOFFRE** nous remplit de joie et d'orgueil.

Après trois jours d'une préparation d'artillerie sans précédent, l'infanterie se porte à l'assaut à 9 h.15 d'un seul élan sur l'immense champ de bataille. Le spectacle est merveilleux.

Un moment après les prisonniers commencent à passer par milliers près des batteries.

Le 3^e groupe s'élançait franchit les tranchées et va s'installer **au Nord de Perthes** dans le terrain que l'ennemi tenait encore quelques heures auparavant.

La progression de l'infanterie s'arrête à **Tahure**, car l'ennemi a tenu bon, à l'Est de ce village, **sur les puissants massifs de la Butte du Mesnil**. Les batteries sont maintenant prises en flanc et à revers. Elles sont bombardées sans trêve, mais elles tiennent et tirent quand même.

Le 2^e groupe, ramené de **St-Jean-sur-Tourbe**, se porte en avant à l'Ouest du 3^e groupe, et, sur ce terrain vu de partout par l'ennemi, à travers les tranchées ébouloées et les trous d'obus, réussit, par une marche d'approche remarquablement étudiée et réglée, à se porter, sans aucune perte jusqu'au contact de la première ligne ennemie.

Le 1^{er} groupe, ramené de **Malmy**, réussit également par un mouvement audacieux, à se porter en avant du 3^e groupe, **entre Perthes et Tahure**.

30 Septembre 1915. — Le 16^e Corps, sous le commandement du Général **GROSSETTI**, est maintenant regroupé tout entier dans la région **au nord de Perthes**. Il a mission d'enlever **la Butte de Tahure**, admirable belvédère d'où l'ennemi épie tous nos mouvements. Mais celui-ci inquiet a déjà rassemblé dans ce secteur des forces importantes. Toutes nos batteries, violemment prises à partie par l'artillerie ennemie qui possède l'avantage du terrain, ripostent avec énergie. Le lieutenant **VERDIER** est tué à son poste d'observation.

Les ravitaillements sur les quelques pistes hâtivement tracées par le génie dans le labyrinthe des trous d'obus et d'entonnoirs de mines, que l'ennemi tient aisément sous son feu, nous causent des pertes très lourdes.

6 Octobre 1915. — Le **6 Octobre**, **la Butte de Tahure** est brillamment enlevée. Peu à peu les divisions voisines sont relevées et vont jouir du repos à l'arrière. Le 16^e Corps reste seul avec mission d'organiser le secteur.

Déjà le 3^e R. A. C. en dépit des difficultés matérielles considérables a installé deux observatoires **sur le piton de la Butte de Tahure**, qui sert de cible à l'artillerie ennemie toute entière.

30 Octobre 1915. — L'ennemi se renforce de jour en jour, une contre-attaque est imminente. Elle se produit **dans l'après-midi du 30** après une préparation d'artillerie de 6 heures, dont la violence ne sera jamais dépassée plus tard, même au cours des combats légendaires de **Verdun**. Les batteries sont soumises à des tirs de destruction formidables où le 150, le 210 et le 305 alternent avec les obus à gaz, contre lesquels le personnel ne possède que des moyens de protection inefficaces. Toutes les lignes téléphoniques sont coupées, tous les moyens de liaisons rompus. Les coureurs s'élançant dans le nuage des obus à gaz, le bâillon sur la bouche, franchissant des barrages d'obus de tous calibres et tombant inanimés en remettant leurs plis au bout de leur course. Les batteries tirent sans arrêt sous le feu le plus meurtrier qui détruit peu à peu les canons à tour de rôle et leurs équipes.

En quelques heures, plus de la moitié des canons du régiment sont mis hors service. Les 1^{er} et 3^e

groupes sont réduits chacun à 3 pièces. La 3^e batterie entre autres a perdu près des 2/3 de son personnel. Bientôt les munitions vont manquer, il faut ravitailler en plein jour. Alors les conducteurs s'élancent sur la fameuse piste des entonnoirs, servant de cible aux artilleurs ennemis sur tout leur parcours. Plusieurs caissons flambent, mais la plupart sont passés quand même et parviennent aux batteries qui viennent d'épuiser leurs dernières munitions. Les conducteurs et les servants ont été admirables.

Le S.-Lieutenant **CORET** du 2^e groupe observateur à la **Butte de Tahure** s'accrochant à son poste bien que serré de près par l'infanterie ennemie renseigne le commandement jusqu'à la dernière minute sur la progression de l'attaque. Organisant dans la première tranchée, avec une poignée de fantassins une résistance acharnée, il tombe enfin entre les mains des assaillants, submergé sous le nombre.

Une contre-attaque le lendemain nous rend une grande partie du terrain et nous permet de constater tant par le nombre de cadavres que par les renseignements des prisonniers l'effet meurtrier de nos tirs. Plus de 10.000 projectiles ont été déversés par le 3^e R. A. C. pour cette seule opération : consommation jusqu'alors sans précédent.

2 Novembre 1915. — L'infanterie de la Division est envoyée au repos à l'arrière, mais l'artillerie demeure encore appuyant l'infanterie de la 15^e Division. Le secteur se calme progressivement et la relève éloigne enfin le 3^e R. A. C. de cette **Champagne** où les artilleurs ont laissé bien des leurs.

1^{er} Décembre 1915. — La division est rassemblée **dans les environs d'Épernay**. Est-ce le repos attendu et mérité après une lutte incessante de 8 mois ? Pas encore pour les artilleurs !

Le 2^e C. C. qui tient **les tranchées de Prunay à Auberive** a réclamé des batteries de 75 pour renforcer sa défense. Le secteur paraît tranquille et confortablement organisé. Peut être le 3^e R. A. C. y connaîtra-t-il un hivernage paisible ?

Les positions d'artillerie **dans les marécages de la Suippe** sont dominées **par les hauteurs de Moronviller et de Nogent-L'Abesse** et bientôt repérées, nos batteries sont prises sous le feu de violences concentrations d'artillerie lourde. Le Lieutenant **CHALLE** trouve la mort en se portant au secours de ses canonniers enterrés par un obus. Plusieurs batteries doivent changer d'emplacement et s'installer sans abris, malgré le froid très vif, dans les conditions matérielles les plus défavorables. Enfin **dans les premiers jours de janvier** le 3^e R. A. C. est rappelé à l'arrière pour une période de manœuvres intensives **au camp de Ville-en-Tardenois**. Au même moment le Chef d'Escadron **CREBASSOL** quitte le 3^e R. A. C. pour aller prendre, le commandement du 9^e R. A. C. Il est remplacé par le Chef d'Escadron **DARRE**.

26 Janvier 1916. — Cette période d'instruction terminée, la 32^e Division va occuper **le secteur de Soissons**. Ce séjour permet aux unités du 3^e de se reconstituer et de se préparer pour de nouveaux combats. Les chevaux épuisés par les fatigues ininterrompues des mois précédent sont remis en condition et pour tous c'est la détente ! *C'est la première accalmie véritable dans la bataille depuis le 15 Août 1914.*

30 Janvier 1916. — Le Lieut.-Colonel **GOUVY** prend le commandement du 3^e R. A. C.

9 Juillet 1916. — Le canon tonne à **Verdun**. Chacun se prépare pour le départ qui est imminent. Le 12^e Corps fraîchement débarqué relève le 16^e qui est regroupé **dans la vallée de la Marne**.

En pleine nuit un coup de téléphone fait savoir que le 3^e R. A. C. doit s'embarquer immédiatement en chemin de fer. Les dernières attaques ennemies, à **Verdun, sur les pentes de Souville**, expliquent cette précipitation.

VERDUN RIVE DROITE

Débarquement à **Revigny**, puis attente pendant plusieurs jours **dans les cantonnements de Nubecourt et Beauzée**, villages démolis depuis la bataille de **la Marne**, ensevelis sous la poussière des camions et qui regorgent de troupes de toutes armes.

14 Août 1916. — Le **14 Août** le 3^e R. A. C. reçoit l'ordre de se porter en avant. Après une marche forcée de 45 k., il parvient **au bivouac des bois de Landrecourt** : la canonnade est significative. Le nuage des éclatements qui fait tache noire sur le ciel orageux renseigne vite sur l'activité de la lutte d'artillerie. Les reconnaissances ont déjà été enlevées en auto pour reconnaître les positions qui seront occupées le lendemain au petit jour.

C'est le **secteur Fleury - Thiaumont**, où est actuellement localisée toute l'activité de part et d'autre, que le 3^e R. A. C. a pour mission de défendre.

La mise en batterie du 3^e groupe **sur la crête de St-Michel** est particulièrement délicate. A peine les canons sont-ils en place que de nombreuses demandes de barrages réclament notre intervention. Et dès lors un mois durant, sans trêve, ni nuit, ni jour, l'artillerie reste en éveil.

La consommation moyenne de chaque batterie, qui dépasse mille coups par jour, peut seule donner une idée de la besogne des artilleurs. Le soir, surtout à la tombée de la nuit, toute la plaine s'allume ; les fusées rouges se répondent **de la Meuse à Souville** ; d'innombrables batteries de 75 déclenchent leurs barrages avec une intensité formidable, dont le souvenir restera éternellement attaché à ce secteur. Et pendant des heures, quelquefois pendant la nuit entière, le roulement ne cesse plus. Les artilleurs sont sourds, hébétés par la fatigue physique et le manque de sommeil.

Utilisant les merveilleux observatoires de **Souville, St-Michel, Belleville**, nos observateurs suivent pas à pas la progression de l'infanterie de trous d'obus à trous d'obus. Les tirs sur les organisations ennemies sont tellement précis et meurtriers que des grappes de prisonniers viennent se rendre dans nos lignes au cours de nos tirs.

17 Août 1916. — Successivement le 3^e R. A. C. prend part aux attaques victorieuses de **Fleury**, de **la crête Fleury-Thiaumont**, de **la crête Fleury-Souville** et reçoit pour l'efficacité de ses préparations d'artillerie, pour la puissance et la précision de ses barrages, d'unanimes éloges.

13 Septembre 1916. — Au bout d'un mois la relève est devenue nécessaire. Le personnel accablé de sommeil, exténué par les tirs incessants et les ravitaillements nocturnes auxquels s'ajoute la tension nerveuse résultant des bombardements perpétuels, considérablement affaibli par les pertes, va goûter enfin quelques journées d'indispensable repos **dans les environs de Villers-en-Argonne**.

ARGONNE

23 Septembre 1916. — Ce repos dure quelques jours à peine et la division est appelée à tenir **le secteur de l'Argonne**. Pour l'instant l'activité de l'artillerie se réduit aux tirs demandés pour appuyer des opérations de mine, neutraliser des lance-bombes et des batteries. Mais l'infanterie rendue nerveuse par des tirs de minenwerfer demande fréquemment l'appui de l'artillerie qui ne doit pas cesser un seul instant d'être vigilante.

Les premières pluies de l'hiver détrempe le sol. Pas de routes dans ce secteur où la boue est demeurée légendaire. C'est une lutte journalière contre l'eau qui envahit nos abris, contre les rats qui nous en chassent. La vie serait triste sous ces grands bois sombres si les artilleurs du 3^e ne conservaient pas malgré tout leur entrain et leur gaîté.

VERDUN RIVE GAUCHE

Dans les premiers jours de Janvier la 32^e division, sans aucun repos préalable est chargée de la défense **du fameux secteur Mort-Homme côte 304 sur la rive gauche de la Meuse.**

22 Janvier 1917. — Le déplacement pour monter en secteur mérite d'être noté. Le thermomètre marque moins 20°. Les chevaux sur la route verglacée piétinent sur place sans avancer. Le soir, arrivée **au camp des Clairs-Chênes**, cantonnement-bivouac dans des baraques en carton bitumé ouvertes à tous les vents. Tout est gelé. Le vin forme un bloc dans les bidons, le pain doit être taillé à la hache. Pas de bois pour faire du feu, pas de paille pour se coucher. On ne peut pas songer à dormir.

25 Janvier 1917. — Le lendemain, mise en batterie **face à la côte 304**, dont notre infanterie tient la crête, âprement disputée de part et d'autre. L'installation n'est pas encore terminée qu'une violente attaque se déclenche sur nos premières lignes. Nos batteries, soumises à un tir intense d'obus asphyxiants, n'en n'ont pas moins déclenché leurs barrages. L'attaque est enrayée mais l'ennemi s'est emparé de la plus grande partie de la crête et possède tout l'avantage de la position dominante. Notre infanterie accrochée **sur les pentes de la côte 304**, sans autre liaison avec l'arrière que par **le fameux ravin de la Mort**, infranchissable de jour, se maintient au prix de difficultés inouïes et parvient sous la protection de barrages d'artillerie qui ne cessent guère ni nuit ni jour, à conserver la plus grande partie de la position.

18 Mars 1917. — Le **18 Mars** même action. Attaques simultanées sur la partie droite et sur la partie gauche du secteur par des strosstruppen spécialement entraînés qui réussissent à nous rejeter sur des positions encore plus désavantageuses. Encore une fois, les batteries ont été durement éprouvées par les obus à gaz.

Des contre-attaques, **le 19, le 20, et le 21** nous restituent la plus grande partie du terrain perdu et l'ensemble de la position tient toujours.

L'hiver est devenu très rigoureux. Pendant des semaines le thermomètre reste à moins 15°. La neige recouvre tranchées et abris, une bise âpre balaie ce paysage chaotique, d'aspect lunaire, où l'on ne reconnaît plus la trace des choses vivantes. Puis c'est le dégel. L'eau envahit les abris. Tranchées et boyaux s'effondrent. La circulation n'est plus possible qu'à découvert. L'activité du secteur ne s'est cependant pas ralentie. De magnifiques cibles s'offrent maintenant aux artilleurs. Des détachements ennemis contraints de passer hors des boyaux inondés, sont pris sous les feux concentrés de nos 75, toujours en éveil. Des fourgons sont démolis, un train entier surpris en marche est complètement détruit.

La lutte d'artillerie, elle aussi, devient sévère. Exploitant des renseignements de ses deux observatoires de **la cote 304** et du **Mort-Homme**, l'ennemi surveille toute la plaine, découvre nos batteries en action et règle sur elles à loisir. Nous n'avons pas d'artillerie lourde pour riposter. Le 75 n'hésite pas à entamer la lutte avec les 210 des **Ravins de Forges** et de **Cuixy** et en sort plus d'une fois victorieux. Nos batteries de **la cote 310** et du **Ravin de la Claire** subissent presque journellement pendant des semaines des tirs de démolition de plus de 200 obus de gros calibre. Qu'importe. On répare la nuit ce que l'ennemi a détruit pendant le jour et l'on reprend la lutte le lendemain dans ces conditions inégales.

25 Juin 1917. — L'infanterie relevée est envoyée au repos **dans la vallée de la Marne**, mais l'artillerie reste encore. Le **26 Juin** seulement l'artillerie de la 73^e Division vient prendre notre place. Le même soir l'ennemi attaque. Le 3^e R. A. C. reçoit l'ordre de se remettre en batterie. Et le voilà remontant en ligne en plein combat, parcourant les pistes encombrées que l'ennemi harcèle sans arrêt et s'installant à découvert à proximité des positions organisées par lui et cédées la veille aux

camarades.

Une contre-attaque importante est décidée pour le **17 Juillet** afin de reprendre pied **sur le plateau de Pommerieux et dans le bois d'Avocourt**. La préparation d'artillerie dure plusieurs jours. L'ennemi, pressentant nos intentions riposte à fond sur nos batteries mal protégées et écrase nos observatoires avec des obus de rupture.

17 Juillet 1917. — Pourtant **le 17 Juillet au matin**, l'infanterie du 2^e Corps précédée par un épais barrage roulant, se porte à l'assaut de ces redoutables positions disputées depuis 15 mois. Elle ne trouve plus ni tranchées ni défenses accessoires, tout a été nivelé par nos tirs d'artillerie. Quelques rares défenseurs blottis dans des trous d'obus, soumis à la rude épreuve physique et morale, se rendent sans résistance.

Une contre attaque se dessine, mais le Lieutenant **DAGUILLON**, observateur en avion pour le compte du 3^e R. A. C. l'a éventée. Il alerte le 1^{er} groupe en batterie **dans les ruines de Montzeville**. Des tirs de concentration immédiats et précis, surprennent les troupes rassemblées, qui fortement décimées, refluent en désordre vers l'arrière.

Ces opérations ne sont pas encore terminées qu'un important renforcement d'artillerie **dans tout le secteur de Verdun** laisse envisager l'imminence d'une attaque de grande envergure. Le 16^e corps doit enlever la hauteur du **Mort-Homme** où l'ennemi s'est formidablement retranché. L'infanterie, au grand repos dans la vallée de la Marne fait la répétition de l'opération projetée. L'artillerie reste en place : pour elle il n'est pas encore l'heure d'aller au repos.

Août 1917. — Ce sont en effet de nouvelles positions à construire dont quelques unes si près de l'ennemi et si peu défilées à ses vues, qu'il est impossible d'y travailler de jour. Ce sont des milliers de projectiles à amener à pied d'œuvre, ce sont des observatoires, des postes de commandement à construire, ce sont des barrages à assurer, des réglages à faire. Chacun se met au travail avec ardeur, malgré la fatigue.

La préparation d'artillerie commence. Elle doit durer trois jours mais six sont jugés nécessaires. L'ennemi réagit violemment. Il inaugure un nouveau gaz, l'ypérite, contre lequel nous ne sommes pas encore armés. Des batteries perdent en un seul jour la presque totalité de leur personnel. De l'équipe téléphonique du 1^{er} groupe, il ne reste pas un seul homme.

1^{er} Août 1917. — Le Lieutenant-Colonel **MAUREL** prend le commandement du régiment.

20 Août 1917. — Le **20 Août** à 4 heures 45, le 81^e d'infanterie s'ébranle sous la protection du barrage roulant du 3^e R. A. C. qui a contraint les quelques défenseurs restés en ligne à gagner leurs abris souterrains. La progression s'effectue sans difficulté. En moins de deux heures, tous les objectifs sont atteints, des milliers de prisonniers capturés. L'artillerie reçoit des félicitations unanimes.

Maintenant il faut préparer le bond en avant et d'abord aménager une piste dans l'invraisemblable dédale de trous d'obus du **Mort-Homme** que l'ennemi martèle de tirs incessants. On doit hisser les pièces à bras, porter les munitions à dos d'homme sur des centaines de mètres, combler les trous d'obus, faire des ponts sur les boyaux et les tranchées. L'ennemi réorganisé a repris toute sa vigilance et son activité. En une seule après-midi le 2^e groupe perd la moitié de ses canons. Le ravitaillement sur des pistes de fortune de plus de dix kilomètres de longueur battues sans arrêt, n'arrive jamais au complet, et les conducteurs aussi bien que les servants sont soumis aux plus rudes épreuves.

12 Octobre 1917. — Toutes les troupes qui ont pris part aux attaques du **20 Août** ont déjà été ramenées à l'arrière ; le 3^e quitte le secteur le dernier et seulement dans les premiers jours d'octobre. Depuis 14 mois, il n'a pas quitté l'armée de **Verdun** ; depuis 14 mois, sans bénéficier d'une seule période de repos, il a pris part, dans les conditions matérielles les plus dures, à tous les combats de cette région désormais historique.

Une citation à l'ordre du jour du C. A. couronne les efforts du régiment.

Ordre Général N° 248 du 16^e C. A. du **19 Sept. 1917.**

« Excellent régiment qui a montré depuis le début de la campagne le meilleur esprit et un bel entrain dans les circonstances les plus difficiles en Lorraine, sur l'Yser, en Champagne, à Verdun.

Vient de prendre part coup sur coup à deux opérations importantes au cours desquelles il a donné de nouvelles preuves de sa valeur technique et de la bravoure de son personnel en remplissant avec plein succès les missions délicates qui lui étaient confiées, malgré les pertes sévères en hommes et en matériel ».

5 Novembre 1917. — Transporté par chemin de fer, le 3^e R. A. C. est regroupé dans la région de Vesoul, où il bénéficie enfin de 15 jours de repos pleinement mérités. Une nuit coup de téléphone, ordre de se mettre en route le matin au petit jour, reconnaissance immédiate en auto. Il s'agit d'un important coup de main **au nord d'Altkirch dans les bois du Schonholz**. Pas de positions préparées à l'avance, tout est à créer et l'on doit être prêt le lendemain.

7 Novembre 1917. — L'opération se déroule sans incident et réussit complètement.

17 Novembre 1917. — Mais l'ennemi ne tarde pas à réagir. Le **17 Novembre**, à 5 heures du matin, les obus explosifs et asphyxiants pleuvent sur les batteries. Les barrages ne s'en déclenchent pas moins sous le feu le plus meurtrier. Pas d'abris près des pièces installées en plein champ sur un sol marécageux. La 2^e Batterie perd le 1/3 de son personnel. Cependant la contre-attaque a avorté, l'ennemi n'ayant pas réussi à franchir notre barrage.

28 Novembre 1917. — Quelques jours après le 3^e R. A. C. est envoyé au repos à l'arrière. Le chef d'Escadron **HUCKENDUBLER** prend le commandement du régiment.

30 Novembre 1917. — Maintenant c'est le grand repos **dans les environs de Belfort**. Les artilleurs du 3^e conservent le meilleur souvenir de cet heureux séjour **en Alsace**. Un stage au cours de tir de **Bavilliers**, où les trois groupes du régiment se succèdent agréablement cette période de détente.

Dans les premiers jours de Février, relève de la 31^e Division, **au sud de Thann**. Peu d'activité dans le secteur. Quelques bombardements espacés des batteries nous tiennent cependant en haleine. Est-ce le prélude d'opérations plus importantes ? Peut-être. Certes on s'attend à ce que l'ennemi attaque en force quelque part avec l'aide des Divisions ramenées de **Russie**. Mais sera-ce **en Alsace** ? Dans le but de se renseigner le Commandement lance une forte reconnaissance **sur les villages de Pont d'Aspach et d'Aspach-le-Bas**, où deux bataillons d'infanterie pénètrent malgré une vive résistance, après une préparation d'artillerie de six heures.

L'artillerie ennemie devient plus agressive. Les bombardements à yperite commencent sur une vaste échelle, prennent presque uniquement à partie les batteries, dont certaines reçoivent plusieurs milliers de projectiles dans l'espace de quelques heures. La 1^{re} et la 3^e batterie ont tous leurs officiers évacués et plus de la moitié du personnel hors du combat. Dans l'intervalle de ces bombardements pour lesquels toute l'artillerie du secteur est concentrée sur une zone étroite, silence complet, anormal, presque aussi inquiétant que l'activité qui l'a précédé.

Devant ces manifestations suspectes, le Commandement a pris les mesures prescrites dans les secteurs où l'on attend le choc de l'ennemi, échelonnement en profondeur, travaux de défense activement poussés, etc. Si l'ennemi tente de forcer **la trouée de Belfort**, on sera prêt à le recevoir.

Le **21 Mars**, nous sommes renseignés. La grande bataille est commencée sur le front anglais, devant nous l'ennemi a d'ailleurs cessé ses simulacres. Nous n'avons plus qu'à attendre notre tour d'être jetés dans la bataille.

Le **25 Mars**, l'ordre de relève parvient, les troupes qui étaient au repos. l'arme au pied, ont déjà quitté leurs cantonnements et nous ne tarderons guère à les suivre. Quelques jours de repos près des gares d'embarquement permettent aux commandants d'unités de passer une inspection minutieuse avant le départ. Les communiqués sont lus et commentés; on salue avec enthousiasme la nouvelle que des divisions françaises commencent à barrer **la route de St-Quentin**. C'est joyeusement que les trains s'ébranlent entraînant hors de **la terre d'Alsace**, les artilleurs du 3^e R. A. C. qui sont soulevés par le noble orgueil d'avoir été choisis pour briser, eux aussi, l'élan ennemi.

4 Avril 1918. — Après 24 heures de chemin de fer, le débarquement s'effectue **aux environs immédiats de Paris, près de Pontoise**. La 32^e Division en réserve en arrière du front, se déplace par voie de terre, remontant progressivement **vers les plaines des Flandres** où l'ennemi commence à porter tout le poids de son effort.

19 Avril 1918. — **A hauteur d'Arras**, stationnement pendant quelques jours en arrière du front anglais. Reconnaissances de positions éventuelles. Puis brusquement ordre de départ et continuation des étapes **vers le Nord**.

29 Avril 1918. — Le **29 Avril**, le 3^e R. A. C. dépasse **Cassel**, pénètre **en Belgique** et va bivouaquer **près de Wattou**, dans un camp anglais à une dizaine de kilomètres du front de bataille. La grande marche latérale qui nous a menés en douze étapes **de Paris à Ypres** est terminée. Nous faisons partie maintenant du détachement d'armée de **Belgique** en pleine formation et dont la mission consiste à barrer la route de la mer. L'ennemi tient déjà **le Mont Kemmel**; s'il enlève **Scherpenberg et le Mont des Cats**, aucun obstacle naturel ne l'arrêtera plus **jusqu'à Calais**.

2 Mai 1918. — Le **2 Mai**, reconnaissance de positions **entre La Clytte et Pickebush** sous un feu violent d'artillerie. La 32^e Division relève une division anglaise. La consigne entre artilleurs se passe par gestes et l'on s'entend tant bien que mal.

Mise en batterie la nuit même, l'artillerie anglaise restant en position. Toute la nuit les barrages se succèdent sans interruption. L'occupation de position s'effectue par une nuit noire, éclairée seulement par les lueurs de départ des pièces anglaises qui tirent sans arrêt affolant les attelages que les explosions des marmites boches et le relent des chevaux morts ont déjà troublés sur tout le parcours.

Chacun construit à la hâte sa niche individuelle dans les embryons de tranchées qui passent à proximité des pièces. Pas d'abris possibles dans ce sol marécageux. Pas de boyaux pour circuler dans la plaine que les observatoires du **Mont Kemmel** surveillent et dominent de plus de 100 mètres de hauteur. Et pourtant il faut observer à hauteur des premières lignes d'infanterie, **en avant de La Clytte** pour régler les barrages et démolir les fermes isolées où s'abritent des mitrailleuses.

Presque toutes les pièces sont vues directement des observatoires ennemis que nous ne réussissons qu'imparfaitement à aveugler malgré des tirs de concentration incessants de toute l'artillerie du secteur. Déjà le **4 Mai** la 6^e Batterie sérieusement éprouvée par un tir à obus explosifs et toxiques, doit changer de position.

Les bombardements sont encore plus intenses la nuit que le jour. Certains carrefours de route, spécialement visés se distinguent par la quantité de chevaux morts, de voitures démolies et d'épaves de toutes sortes qui les encombrant. Les pertes sont plus élevées dans le personnel qui ravitaille que dans le personnel en batterie.

8 Mai 1918. — Le **8 Mai**, à trois heures précises, violente préparation d'artillerie déclenchée avec une extraordinaire intensité sur la zone des batteries. Toutes les liaisons sont rompues en quelques minutes, des dépôts de munitions flambent un peu partout, un nuage opaque de gaz asphyxiants couvre le sol; nos barrages se déclenchent, sous un feu meurtrier qui en quelques heures blesse 4 officiers, tue deux aspirants, met hors de combat une grande partie du personnel. L'infanterie ennemie a attaqué à 7 heures sous la protection d'un barrage roulant d'artillerie formidable. Sur la

droite du secteur les lignes ont été maintenues, mais sur la gauche l'ennemi a fortement progressé **en direction d'Hallebast** et enlevé une crête importante.

Le 10, le 12, le 14 Mai, nouvelles attaques partielles **autour de la côte 44**, que l'ennemi nous enlève un jour, que nous reprenons le lendemain, et qui reste définitivement en notre pouvoir.

La lutte d'artillerie est devenue très dure, nos batteries sont écrasées sous le feu des obusiers de 210. La 5^e Batterie perd le même jour 3 canons. La nuit les tirs à ypérite, qui obligent à garder le masque, alternent avec les concentrations brusques sur les pistes, qui surprennent de nombreux ravitaillements en cours.

Les effectifs commencent à être considérablement affaiblis par les pertes. La relève est devenue nécessaire pour tous.

17 Mai 1918. — Le **17 Mai**, nos batteries sont rappelées à l'arrière. Pour son attitude au cours de la bataille des **Flandres**, le 3^e R. A. C. est cité à l'ordre du Corps d'Armée avec le motif suivant :

*« Engagé le **2 Mai 1918** sous le Commandement du Lieutenant-Colonel **HUCKENDUBLER** en pleine bataille, sans abris, sur un terrain découvert, est resté en action pendant 15 jours et 15 nuits, prêtant à l'infanterie un appui des plus efficaces et ininterrompus, notamment au cours des attaques des **8, 11 et 15 Mai**, au cours desquels la division a fait 175 prisonniers, dont 4 officiers, et pris de nombreuses mitrailleuses, ignorant toujours les fatigues et conservant son entrain et sa belle humeur, malgré les pertes sévères occasionnées par de continuels bombardements à obus toxiques et explosifs ».*

LORRAINE

26 Mai 1918. — Transporté par chemin de fer le 3^e R. A. C. débarque **aux environs de Nancy**. Il y a de nombreux malades dans les rangs et certaines batteries n'ont pas le 1/3 de leur personnel valide. Mais après quelques jours de repos, tout le monde est à nouveau sur pied et la 32^e Division est chargée de la défense du **secteur du Couronné de Nancy**.

31 Mai 1918. — Rien à signaler au cours de cette occupation du secteur hormis quelques coups de main heureux, où l'artillerie ne prend d'ailleurs qu'une part modeste.

20 Août 1918. - **Dans la nuit du 20 au 21 Août**, relève du 3^e R. A. C. et cantonnement **près de Nancy**. Embarquement immédiat transport par voie ferrée et débarquement **près de Compiègne**.

25 Août 1918. — Après plusieurs marches de nuit, nous traversons **la forêt de Villers-Cotterêts** dans toute sa longueur nous parvenons **à la ferme Chavigny**, complètement démolie, où le bivouac a été prévu. Mais à peine les chevaux sont-ils à la corde que l'ordre arrive de mettre les reconnaissances immédiatement en route et de les faire suivre à peu de distance par les batteries.

Les chevaux ont déjà fourni une étape d'une trentaine de kilomètres et ils doivent en faire au moins autant pour être rendus à pied d'œuvre. Mais on doit être en batterie le lendemain au petit jour, l'ordre est formel et chacun se met en mesure de l'exécuter.

Les reconnaissances **dans la cuvette de Soissons** que l'ennemi arrose de tirs nourris à obus explosifs et arsinés sont particulièrement malaisés. Deux groupes doivent trouver place **en arrière de la cote 94** à moins de 1.000 mètres des lignes ennemies. Naturellement pas de positions préparées ni abris, ni tranchées, tout à organiser et à construire.

De ses premières lignes, l'ennemi a entendu le roulement de nos caissons et de nos canons **sur les routes pavées de Soissons** et il déclenche quelques concentrations rapides et violentes dans la région où il nous suppose. Des munitions qu'on vient de décharger flambent, un canon est mis hors de service, des attelages sont criblés d'éclats d'obus. La mise en batterie ne s'effectue pas moins

correctement et le lendemain matin à l'heure fixée tout le monde est prêt à ouvrir le feu.

28 Août 1918. — L'attaque retardée d'un jour, se déclenche le **28** seulement. Le succès est loin d'être complet. L'ennemi avait prévu notre effort et se défend avec énergie. Notre infanterie ne peut pas progresser **au-delà du faubourg St-Wasst**.

Le lendemain et les jours suivants, l'attaque reprend, la résistance faiblit, **Crouy** est enlevé, puis **les plateaux du Nord-Est de Soissons**. En vain l'ennemi riposte-t-il avec énergie sur nos batteries, faisant sauter d'importants dépôts de munitions. Il n'en est pas moins obligé d'abandonner la position pour se reporter en arrière.

Tandis que nous nous battons pour **le passage de l'Aisne**, l'infanterie de notre Division engagée depuis plusieurs jours a forcé **le passage de l'Ailette**, et lorsque nous sommes chargés à nouveau de l'appuyer, elle est déjà solidement installée sur l'autre rive.

3 Septembre 1918. — Après une étape de nuit de 45 kilomètres, le régiment passe la journée **aux environs de Vassens**, tandis que les reconnaissances opèrent **dans la région de Pont St-Mard**. Le soir même les batteries montent en position. Les harcèlements boches sont violents, la nuit est belle et les avions bombardent sérieusement les voies de communication.

Le lendemain fort harcèlement ennemi. Les fantassins progressent **de l'autre côté de l'Ailette en direction de Coucy-le-Château** magnifique observatoire d'où l'ennemi voit admirablement tous nos mouvements et nos batteries mêmes. Mais la pression que nous exerçons est très forte et le lendemain **7 Septembre**, l'infanterie prend pied **dans Coucy-le-Château**. Poursuivi par les nôtres, l'ennemi se retranche **sur la ligne Hindenburg aux lisières de la forêt de St-Gobain** abandonnant un matériel considérable.

Le 3^e R. A. C. se porte en avant le jour même et met en position **dans la région nord de Coucy, face à la forêt de St-Gobain**.

Dès lors la guerre de position recommence, coups de main, etc... L'ennemi fait grand emploi d'ypérite, une batterie du régiment notamment est presque complètement anéantie. Harcèlement nourri des boches, grande activité de l'aviation de bombardement nocturne et marmitage sérieux qui font éprouver aux batteries quelques pertes en hommes et en matériel.

12 Octobre 1918. — Les attaques incessantes que l'ennemi pare difficilement font prévoir l'évacuation de **la forêt de St-Gobain**. Le **12 octobre** la 32^e Division doit attaquer le village de **Fresnes** et s'en emparer pour pousser ensuite à travers la forêt **en direction de la Serre**.

L'attaque réussit et on ne trouve guère qu'une forte arrière-garde qui est capturée.

Dès lors la poursuite commence. Le 3^e groupe en avant-garde traverse le **13** la forêt, suivi des 1^{er} et 3^e groupes.

Le régiment ne met guère en position que la nuit, les reconnaissances se succèdent et le **14** l'ennemi, qui s'est retranché **sur la Serre**, est arrêté. Il a rendu la poursuite difficile en faisant sauter tous les carrefours et en encombrant les routes des maisons démolies et d'arbres couchés en travers, parfois il faut plusieurs heures pour contourner un entonnoir de mine. Néanmoins, le moral est merveilleux et tout le monde est joyeux de poursuivre sans répit l'ennemi en retraite.

14 Octobre 1918. — Les groupes se mettent en position **dans la région de Couvron et Aumencourt**. L'ennemi a l'intention de résister. Nos tirs de concentration et de harcèlement lui causent des pertes sérieuses. Son feu sur nos batteries et nos carrefours nous occasionne quelques pertes.

La Serre est un gros obstacle, les inondations tendues par l'ennemi rendent sa traversée de vive force particulièrement délicate. Le 1^{er} groupe se transporte ainsi que le 3^e **dans la région de Chéry-lès-Pouilly**.

Par des coups de main incessants et des attaques partielles, l'infanterie arrive à faire traverser, **la Serre** à quelques éléments, mais c'est au prix de pertes assez élevées car l'ennemi se défend

opiniâtement. Enfin voyant sa position forcée et devant l'avance de la gauche (33^e D. I.) commence son repli.

27 Octobre 1918. — Dans la nuit, le 1^{er} Groupe, suivi du 2^e passe **la Serre à Assis-s.-Serre**. Tous deux viennent ensuite en position **dans la région de Crécy-s.-Serre**. Le 3^e groupe s'y transporte à son tour. L'ennemi s'est arrêté, appuyé à **la forte position du bois de Bercaumont et de Bois-lès-Pargny**. Ce sont alors pendant 8 jours des coups de main, dont l'un fait par une Cie, du 80^e R. I., nous rapporte 170 prisonniers. Le harcèlement ennemi sur les batteries, les villages, les carrefours est toujours nourri. Le moral est toujours aussi bon. Notre pression continue et celle de nos voisins de gauche oblige l'ennemi à prendre sa retraite qui commence le **5 Novembre**.

5 Novembre 1918. — Le régiment se met immédiatement à sa poursuite **en direction de Vervins**. Dès que l'infanterie rencontre de la résistance de la part des arrière-gardes ennemies les groupes la réduisent, se mettant en position **aux Barraques, au nord-est de Châtillon-lès-Sons à Berlancourt et à La Neuville-Housset**.

Les étapes sont extrêmement dures, à cause du mauvais état des routes. Nous avons pu constater les effets de nos tirs notamment sur deux batteries ennemies qui avaient subi un tir de concentration au moment même où elles amenaient leurs avant-trains. Caissons, chevaux, hommes gisaient pêle-mêle démolis par nos coups.

Tous les carrefours, ponts, voies ferrées, ont sauté, notre marche en est considérablement retardée. La fatigue commence à être pénible surtout pour les chevaux qui tombent sur la route. Mais la pensée que nous ne sommes plus qu'à quelques kilomètres de la frontière soutient les hommes et nous marchons toujours, brisant les obstacles accumulés sur notre route par l'ennemi en retraite. Nous jouissons de la joie des habitants que nous libérons d'un joug qui pesait sur eux depuis plus de 4 ans. Le **6 Novembre** une partie du régiment entre à **Vervins**.

6 Novembre 1918. — **Le 6 Novembre au matin**, les 3 groupes du régiment sont en batterie **au nord de Vervins**, n'ayant réussi à avancer qu'au prix de difficultés considérables. En 22 heures on a fait un peu moins de 20 kilomètres.

Le lendemain continuation de la marche en avant. Notre infanterie enlève **la Bouteille**, capturant 120 prisonniers, des caissons et des attelages. Quelques mitrailleuses d'arrière-garde entravent la progression une pièce avancée de la 7^e batterie réussit à les réduire et à ouvrir la route.

7 Novembre 1918. — Pendant 24 heures la 2^e Division prend notre place en première ligne puis nous la remplaçons à nouveau et forçons **le passage du Thon** où l'ennemi a résisté la veille. La rivière est franchie sur une passerelle de fortune.

9 Novembre 1918. — Plus loin nouveaux obstacles. Le passage de la route sous la voie ferrée a sauté. Déjà les pionniers du 143^e R. I. sont à l'œuvre et 2 heures après le 3^e groupe, actuellement à l'avant-garde passe à son tour, suivant l'infanterie au plus près. Cantonnement le soir **vers le Pavillon et la Croix Colas**.

10 Novembre 1918. — Le lendemain continuation de la poursuite. Le 3^e groupe toujours à l'avant-garde. **A Brognon**, le pont est sauté. La rivière est franchie à gué dans un terrain excessivement difficile où les voitures s'embourbent à tour de rôle.

L'ennemi résiste **aux débouchés des bois de Signy-le-Petit**, de nombreuses mitrailleuses barrent la route. Des tirs de concentration de 75 très nourris les prennent à partie et les réduisent.

11 Novembre 1918. — Le lendemain **11 Novembre** à 7 heures, la grande nouvelle est annoncée. La marche en avant n'en continue pas moins, on franchit la frontière. Les civils nous apprennent en passant qu'une vingtaine de fantassins allemands ont été tués pendant la nuit par nos tirs de concentration sur routes.

A 10 heures 30, le groupe d'avant-garde parvient à l'entrée du village du **Cul-des-Sarts**, et à 10 heures 46 il tire ses derniers coups de canon sur les colonnes ennemies en retraite.

*
* *

La remise solennelle de la Fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre a été faite au 3^e R. A. C. le **3 Avril 1919**, au **Champ d'Aviation de Bochin-lès-Lille** par M. le Général **DEVILLE**, commandant le 16^e C. A.

« Excellent régiment qui a montré depuis le début de la campagne, le meilleur esprit et un bel entrain dans les circonstances les plus difficiles en Lorraine, sur l'Yser, en Champagne, à Verdun.

Vient de prendre part coup sur coup à deux opérations importantes au cours desquelles il a donné de nouvelles preuves de sa valeur technique et de la bravoure de son personnel en remplissant avec plein succès les missions délicates qui lui étaient confiées, malgré des pertes sévères en hommes et en matériel ».

*« Régiment réputé pour sa belle tenue au feu aussi bien que pour sa haute valeur technique. A montré depuis le début de la campagne le meilleur esprit, et un bel entraînement dans les circonstances les plus difficiles en Lorraine, sur l'Yser, en Champagne, à Verdun, **En Juin, Juillet, Août et Septembre 1917**, sous le commandement du Lieutenant-Colonel **MAUREL**, tant à la côte 304 qu'au Mort-Homme, a sous des bombardements particulièrement violents, enrayé toute progression de l'ennemi, préparé et facilité dans une très large mesure, les succès du **17 Juillet** et du **20 Août**.*

*« Engagé le **2 Mai 1918** sous le commandement du Lt-Colonel **HUCKENDUBLER**, en pleine bataille, sans abris, sur un terrain découvert est resté en action pendant 15 jours et 15 nuits, prêtant à l'infanterie un appui des plus efficaces et ininterrompu, notamment aux attaques des **8, 11 et 15 Mai** au cours desquelles la division a fait 175 prisonniers, dont 4 officiers et pris de nombreuses mitrailleuses, ignorant toujours la fatigue et conservant son entrain et sa belle humeur malgré les pertes sévères occasionnées par de continuels bombardements par obus toxiques et explosifs.*

Au G. Q. G., **11 Décembre 1918**.
Signé : **PÉTAIN**.

*« Régiment d'élite sous les ordres du Lt-Colonel **HUCKENDUBLER** vient au cours de deux mois de poursuite ininterrompue, de faire preuve des plus belles qualités manœuvrières d'une audace, d'un entrain et d'un mordant hors de pair.*

*« Le **5 Septembre 1918**, après avoir, par la concentration de ses feux au point sensible de sa résistance, obligé l'ennemi de se retirer à franchir l'Ailette, sur les talons de l'infanterie qu'il n'a cessé d'appuyer efficacement en maintenant avec elle la liaison la plus intime.*

*« Le **12 Octobre**, ouvrant la porte à l'infanterie, par l'écrasement des défenses de Fresnes, a traversé de nuit, malgré les nombreuses coupures des routes, la forêt de St-Gobain. poussant les pièces jusqu'aux avant-gardes, assurant constamment l'appui de ses régiments, débouchant derrière eux de la forêt et installant le **14 Octobre** avant 9 heures du matin, l'ensemble de ses 3 groupes, à moins de 2000 mètres de nos premières lignes.*

« **Le 27 Octobre**, a suivi de ses feux l'ennemi rejeté au-delà de Crécy-sur-Serre, a porté **dans la nuit du 27 au 28** ses trois groupes sur la rive nord de la Serre et les a poussés avant le jour jusqu'aux premières lignes aux applaudissements de l'infanterie.

« **A brillamment contribué le 4 Novembre** au succès d'un hardi coup de main au cours duquel le 80^e R. I. a fait plus de 100 prisonniers et ramené 8 mitrailleuses ».

Au G. Q. G., **7 Décembre 1918.**

Signé : **PÉTAIN.**



Liste des Militaires du 3^e R. A. C. morts au Champ d'Honneur

Officiers : **MATHIEU** Numa, Lieut. ; **LOMBES** Ambroise, S.-Lieut. ; **GUINARD** Jacques, S.-Lieut. ; **AUGE** Édouard, S.-Lieut. ; **RAMBOURG**, S.-Lieut. ; **ISIDORE** René, S.-Lieut. ; **NODAT** Ernest ; **MILLIES** François, Capitaine ; **VERDIER** Georges, S.-Lieut. ; **NICOLET** Jean, S.-Lieut. ; **CHALLE**, Lieut. ; **DUFORT**, S.-Lieut. ; **PETIT**, S.-Lieut. ; **MIGNARD**, S.-Lieut.

Sous-Officiers : **DELORT** Gaston, M. D. L. ; **BUSCAIL** Antoine, M. D. L. ; **DULCET** Joseph, M. D. L. ; **ROUX** Clément, M. D. L. ; **SOLER** Louis, M. D. L. ; **PAUTHE** Léopold, M. D. L. ; **MARTY**, M. D. L. ; **TEISSEIRE** Mathieu, M. D. L. ; **TEYSSEYRE** Casimir, M. D. L. ; **LASSELIN** Félicien, M. D. L. ; **GAU** Joseph, M. D. L. ; **POUTOU** Gustave, M. D. L. ; **AURIOL** Élie, M. D. L. ; **RAMADE** Jean, M. D. L. ; **LE BRUN** Hippolyte, M. D. L. ; **CAMMAGE** Georges, M. D. L. ; **MARINOU** François, M. D. L. ; **SEGUR**, M. D. L. ; **COURDESSE** Franck, Aspirant ; **BUISSON** Jean, Aspirant ; **BARETGE** Jean, M. D. L. ; **REGI** Joseph, M. D. L. ; **ABBAL** Paul, M. D. L. ; **DUCEL**, M. D. L. ; **MIR** Pierre, M. D. L. ; **CARRON** Maurice, M. D. L. ; **PARENT** Félix, M. D. L. ; **BASTOUL**, M. D. L. ; **LACOMBES** Joseph, M. D. L. ; **BEZIAT-FORT**, M. D. L. ; **SIMON** Gustave, M. D. L. ; **VIMEUX** Charles, M. D. L. ; **VAISSE** Max, Aspirant.

Canonniers : **LAJUIE** Adrien, 2^e C. S. ; **CARDAILLAC** Léon, 2^e C. S. ; **CAZEU** Victor, 2^e C. S. ; **CAYLA**, 2^e C. S. ; **CALCEL**, 2^e C. S. ; **DESPRAT** André, 2^e C. S. ; **PERRIER** Louis, 2^e C. C. ; **PAGES** Étienne, 2^e C. C. ; **SOURIS**, 2^e C. C. ; **BROS** Marcel, 2^e C. S. ; **PHILIPPE** René, Brig. ; **BOUSQUET**, 2^e C. C. ; **RAYNIER** Germain, 2^e C. C. ; **NÈGRE** Jean, Brig. ; **GAMEL** Jean, 2^e C. C. ; **FRIOU de ROSENS** Jules, 2^e C. C. ; **CATHALA** Alphonse, M. P. ; **HÉBRAUD** Émile, Brig. ; **BÉZIAT** Édouard, 2^e C. S. ; **BARTH** Armand, 2^e C. C. ; **VIOLA** Eugène, Brig. ; **FLOURENCE** Marcelin, trompette ; **POUGET** Pierre, 2^e C. S. ; **PIQUEMAL** Louis, 2^e C. C. ; **VALAT** Émile, M. P. ; **BOUSQUET** Gaston, Trompette ; **CANTAGRILL** Joseph, 2^e C. S. ; **ALAYRAC** Raymond, Brig. ; **BLANC** Louis, 2^e C. C. ; **BANET** Raphaël, 2^e C. C. ; **CALS** Henri, 2^e C. C. ; **FOURNIER** Henri, M. P. ; **RAYMOND** Joseph, 2^e C. C. ; **JABOT** Jean, M. P. ; **CHELLE** Édouard, 2^e C. C. ; **MANENQ** Lucien ; **SALABERT** Adrien, 2^e C. C. ; **CALAS** Joachim, 2^e C. C. ; **MOUTARID**, 2^e C. C. ; **CABROL** Louis, 2^e C. S. ; **VILLARET** Émilien, 2^e C. S. ; **SABATIE** Baptiste, Brig. ; **NÉGRON** Marius, 2^e C. C. ; **ALTIER** Alibert, 2^e C. C. ; **FAGES** Édouard, 2^e C. ; **RAYNAL** Joseph, 2^e C. C. ; **PETAVIN** Augustin, 2^e C. C. ; **ALLIGUE** Albert, 2^e C. S. ; **ZAMBEAU** René, 2^e C. S. ; **LACROUX** Élie, 2^e C. C. ; **POUCHERET** Jean, 2^e C. S. ; **BOU** Urbain, 2^e C. C. ; **BOURIANES**, 2^e C. C. ; **MASSOUTIE** Adrien, 2^e C. C. ; **ANGLADE** Antoine, 2^e C. C. ; **GOURMANEL** Antonin, 2^e C. C. ; **LAGOUTE** Albert, 2^e C. C. ; **ABET** Gilbert, Brig. ; **MOURLHON** Ernest, 2^e C. C. ; **NOGUE** Léon, 2^e C. C. ; **DELCLOS** Jean, 2^e C. C. ; **CABAZIES** Jean, 2^e C. C. ; **SANNIE** Joseph, 2^e C. C. ; **BEX** Jean, Brig. ; **FIDELIN** Georges, 2^e C. S. ; **GERVAIS**, Léopold, 2^e C. S. ; **PAUTHE** Robert, Brig. ; **LAFON** Urbain, 2^e C. S. ; **THARI**, 2^e C. C. ; **LOENS**, 2^e C. C. ; **PAGES** Armand, 2^e C. C. ; **MAUREL** Adrien, 2^e C. C. ; **REVEL** Joseph, Brig. ; **CROS** Jean, 2^e C. C. ; **MOLY**, 2^e C. S. ; **PROVEZ**, J.-B., 2^e C. C. ; **VERGNET** Timothée, 2^e C. C. ; **SALVAN** Jean, 2^e C. S. ; **SCHNEIDER** Charles, 2^e C. C. ; **VACQUIER** Paul, 2^e C. S. ; **CABANEZ** Raymond, 2^e C. C. ; **MALET** Augustin, 2^e C. C. ; **GARRIGUENC** Joseph, Brig. ; **GENIEZ** Louis, 2^e C. C. ; **GENÈGRE** Anselme, 2^e C. C. ; **MAILHE** Roch, 2^e C. C. ; **FERRET**

Louis, 2^e C. C. ; **SABLEYROLLES** Frédéric, 2^e C. C. ; **JEAN** Jacques, 2^e C. C. ; **MELAC**, 2^e C. S. ; **ROUANET**, 2^e C. C. ; **COSTÉSEQUE** Julien, 2^e C. S. ; **PALAU** David, 2^e C. C. ; **COURRÈGES** Germain, M. P. ; **DUNYACH** Jean, 2^e C. S. ; **BOURREL** Pierre, 2^e C. S. ; **DELTOUR** Joseph ; **CUILLE** Auguste, 2^e C. C. ; **SAUX** Joseph, 2^e C. C. ; **PASCAL** Firmin, 2^e C. S. ; **SÉGUÉLA** Joseph, 2^e C. S. ; **VERGNES** Éloi, Brig. ; **COLOMBIES** Léon, 2^e C. S. ; **LATTES** Germain, 2^e C. C. ; **TAUREL** André, 2^e C. S. ; **SIRE** Achille, 2^e C. C. ; **VAYSSIÈRE** Lucien, 2^e C. C. ; **BARBY** Barthélemy, 2^e C. C. ; **BORIES** Gabriel, 2^e C. C. ; **REY** Pierre, auxi. ; **FERRASSE** Jules ; **FITE** Joseph, 2^e C. S. ; **CAMBOURS** Auguste, 2^e C. C. ; **SABARTHES** Louis, 2^e C. C. ; **BERDAGUER** Jean, 2^e C. C. ; **CARENSAC** Éloi, 2^e C. S. ; **MASARDO** Jacques, 2^e C. C. ; **VIGUIER** Jacques, Brig. ; **VERGNES** Léon, 2^e C. C. ; **ROUX** Aimé, 2^e C. C. ; **CHANET** Jules, 2^e C. S. ; **CARRIE** Fortuné, 2^e C. C. ; **CURVALE** Louis, auxi. ; **THÉRON** Louis, Branc. ; **PRAT** Pierre, auxi. ; **MATHIS** Léon, 2^e C. S. ; **SABATIER** Joseph, 2^e C. S. ; **CODERCHE** Jean, 2^e C. S. ; **ROUX** Louis, 2^e C. C. ; **ANTOINE** Louis, 2^e C. S. ; **BERTRAND** Joseph, Brig. ; **PEYRE** Jean, 2^e C. S. ; **LACOMBE** Henri, 2^e C. C. ; **FLAICHIER** Eugène, 2^e C. S. ; **NOYE** Germain, 2^e C. S. ; **VIELLECAZES** Joseph, auxi. ; **BONN** Albert, 2^e C. C. ; **CAIUS** Henri, 2^e C. C. ; **BERTHET** Antoine, M.- P. ; **ROCHFORT** Jean, 2^e C. S. ; **CHAUVIRE** Joseph, 2^e C. S. ; **VILLELONGUE** Raphaël, Auxi. ; **PAGES** André, 2^e C. C. ; **GLEIZES** Armand, Brig. ; **SARIS** Julien, 2^e C. C. ; **PAGEZE** Léon, 2^e C. S. ; **CARRIE**, M. P. ; **ROQUES**, O. F. ; **JAMMES** Théodore, 2^e C. S. ; **BLANC** Pierre, 2^e C. S. ; **VERDET** Jean, 2^e C. C. ; **ALBERT** Ernest, 2^e C. C. ; **VALIÈRE** Paul, 2^e C. C. ; **DOUMENGOU** Émile, Brig. ; **MARBEZ** Jean, 1^{er} ouv. ; **DUSTALET** Marcel, 2^e C. S. ; **MARTY** Victor, 2^e C. S. ; **GIGNAGO** Georges, 2^e C. S. ; **CRANTELLE** Jean, 2^e C. C. ; **CATHALA** Lucien, 2^e C. C. ; **VIGNOLES** Ludovic, 2^e C. C. ; **COMBES** Léon, 2^e C. C. ; **ROUCAYROL**, 2^e C. C. ; **BOMPART** Jean, 2^e C. S. ; **DAUCAN** Louis, 2^e C. S. ; **MAUREILLE** Jean, 2^e C. S. ; **BARTHES** Joseph, 2^e C. C. ; **SOULIGNAC** Antoine, Branc. ; **PY** Louis, 2^e C. C. ; **BERAL** Marius, M. P. ; **BOUISSET** Camille, 2^e C. S. ; **BOURBON** Léopold, M. P. ; **DURAND** Pierre, Brig. ; **CAISSO** Martial, 2^e C. C. ; **GENSAC** Albert, 2^e C. S. ; **LE CORRE** Jean, 2^e C. S. ; **RIGOULAT** Salvy, 2^e C. S. ; **RAYNAUD** Barthélémy, 2^e C. C. ; **GORGE** Léonard, Brig. ; **FAURE** Clément, 2^e C. C. ; **CHAZOTTES** Jean, 2^e C. C. ; **GINESTE** Dieudonné, Trompette ; **GRANIER** Joseph, Brig. ; **FAURE** Clément, 2^e C. C. ; **CHAZOTTES** Jean, 2^e C. S. ; **PACOUILL** Dominique, 2^e C. S. ; **MONTAMAT** François, 2^e C. C. ; **MEDALE** Joseph, 2^e C. C.



Officiers supérieurs ayant exercé le commandement du 3^e R. A. C. pendant la campagne

Août 1914 à Novembre 1915 : Lieut.-Colonel **de CARMEJANE**.
3 Novembre 1915 au 8 Novembre 1915 : *Chef d'Escadron* **CREBASSOL**.
8 Novembre 1915 au 5 janvier 1916 : Lieut.-Colonel **de CARMEJANE**.
6 Janvier 1916 au 30 Janvier 1916 : *Chef d'Escadron* **DARRE**.
30 Janvier 1916 au 13 Juin 1916 : Lieut.-Colonel **COUVY**.
14 Juin 1916 au 26 Juin 1916 : *Chef d'Escadron* **DARRE**.
27 Juin 1916 au 14 Mars 1917 : Lieut.-Colonel **GOUVY**.
15 Mars 1917 au 27 Mars 1917 : *Lieut.-Colonel* **MAUREL**.
28 Mars 1917 au 31 Juillet 1917 : Lieut.-Colonel **GOUVY**.
1^{er} Août 1917 à Septembre 1917 : Lieut.-Colonel **MAUREL**.
30 Septembre 1917 au 14 Octobre 1917 : *Chef d'Escadron* **DARRE**.
15 Octobre 1917 au 8 Novembre 1917 : Lieut.-Colonel **MAUREL**.
9 Novembre 1917 au 16 Novembre 1917 : *Chef d'Escadron* **MAUCHE**.
17 Novembre 1917 au 23 Novembre 1917 : Lieut.-Colonel **MAUREL**.
24 Novembre 1917 au 29 Novembre 1917 : *Chef d'Escadron* **OULMIÈRE**.
30 Novembre 1917 au 27 Janvier 1918 : *Chef d'Escadron* **HUCKENDUBLER**.
28 Janvier 1918 au 17 Mars 1918 : Lieut.-Colonel **HUCKENDUBLER**.
18 Mars 1918 au 29 Mars 1918 : *Chef d'Escadron* **DARRE**.
30 Mars 1918 au 23 Mai 1918 : Lieut.-Colonel **HUCKENDUBLER**.
24 Mai 1918 au 31 Mai 1918 : *Chef d'Escadron* **DARRE**.
1^{er} Juin 1918 au 13 Août 1918 : Lieut.-Colonel **HUCKENDUBLER**.
14 Août 1918 au 21 Août 1918 : *Chef d'Escadron* **DARRE**.
22 Août 1918 au 15 Septembre 1918 : Lieut.-Colonel **HUCKENDUBLER**.
16 Septembre 1918 au 1^{er} Octobre 1918 : *Chef d'Escadron* **DARRE**.
2 Octobre 1918 au 16 Novembre 1918 : Lieut.-Colonel **HUCKENDUBLER**.
17 Novembre 1918 au 26 Novembre 1918 : *Chef d'Escadron* **DARRE**.
27 Novembre 1918 au 17 Janvier 1919 : Lieut.-Colonel **HUCKENDUBLER**.
18 Janvier 1919 au 1^{er} Février 1919 : *Chef d'Escadron* **RAMOND**.
2 Février 1919 au 4 Février 1919 : Lieut.-Colonel **HUCKENDUBLER**.
4 Février 1919 au 21 Mars 1919 : *Chef d'Escadron* **RAMOND**.
22 Mars 1919 au 14 Avril 1919 : Lieut.-Colonel **JOLY**.
15 Avril 1919 au 2 Mai 1919 : *Chef d'Escadron* **RAMOND**.
3 Mai 1919 au 1^{er} Juin 1919 : Lieut.-Colonel **JOLY**.
2 Juin 1919 au 13 Juin 1919 : *Chef d'Escadron* **RAMOND**.
14 Juin 1919 au 2 Juillet 1919 : Lieut.-Colonel **JOLY**.

Les officiers dont les noms sont en italique n'ont exercé le commandement du régiment que provisoirement.

Officiers du 3^e R. A. C. décorés de la Légion d'Honneur

Officiers

Colonel **de CARMEJANE** (croix de guerre) ;
Lieutenant-Colonel **MAUREL** (croix de guerre) ;
Chef d'Escadron **DARRE** (croix de guerre).

Chevaliers

Chef d'Escadron **OULMIÈRE** (croix de guerre) ;
Capitaine **DUBARRY** (croix de guerre) ;
Capitaine **CAPDEVILLE** (croix de guerre) ;
Capitaine **FERRY** (croix de guerre) ;
Capitaine **PAULET** ;
Capitaine **BONNEAU** (croix de guerre) ;
Sous-Lieutenant **BESTIEU** (croix de guerre).

—x—

Militaires du 3^e R. A. C. décorés de la Médaille Militaire

BARREAU, Adjudant ; **LESTEL**, Adjudant ; **JOUVENELLE**, Adjudant ; **MOUISSET**, Adjudant ; **AUSTRUY**, Adjudant ; **SARTOUS**, Adjudant-Chef ; **DANOY**, Adjudant-Chef.
SEGUELA, Maréchal-des-Logis, (croix de guerre) ; **DENARNAND**, Maréchal-des-Logis, (croix de guerre) ; **CARALP**, Maréchal-des-Logis ; **POUZET**, Maréchal-des-Logis.

avec Croix de Guerre :

RAFFY, Canonnier-St ; **LAGET**, M. P. ; **BOSE**, Canonnier-St ; **DIMON**, Canonnier St ; **BAIXAS**, Trompette ; **CROS**, M. P. ; **MOUNIC**, 1^{er} Canonnier ; **De LAGORRÉE**, Brigadier ; **FRICARD**, M. P. ; **SERS** Louis, Canonnier St ; **GRANDJEAN** Jules, Canonnier-Cr ; **TAILHADES** Étienne, Brigadier ; **MOREL** Charles ; **FITE** Joseph ; **MARTY** Victor ; **MONSARRAT** Eugène ; **CAMMAGE** Georges ; **CAISSON** Martial ; **BASTOUL** Vincent ; **MONTAMAT** François ; **OUSTALET** Marcel ; **MEDALE** Joseph.

x

**Militaires du 3^e R. A. C. décorés de la
Croix de Guerre Belge**

BOUTET, Maréchal-des-Logis ; **DARAILLAC**, Canonnier.

Officier décoré de la Croix de Guerre Belge

DARRE, Chef d'Escadron.

DÉCORATIONS ANGLAISES

DISTINGUISHED SERVICE ORDER (pour Officiers)

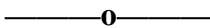
CREBASSOL, Chef d'Escadron ;
OULMIÈRE, Capitaine.

DISTINGUISHED CONDUCT MEDAL (pour militaires)

SARTOUS, Adjudant-Chef.

—X—

**LISTE NOMINATIVE
des officiers, gradés et canonniers qui ont été
cités à l'ordre
pendant la campagne 1914 – 1918**



1° CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

MALATERRE, S.-Lieutenant ; **LE SCANFF**, S.-Lieutenant ; **DAGUILLON**, S.-Lieutenant ; **MAUCHE**, Chef d'Escadron ; **MAUREL**, Lieut.-Colonel ; **BATIER**, Capitaine ; **LOUIS**, Capitaine ; **CASTAN**, 2° C. C. ; **LOMBES**, S.-Lieutenant ; **BOURGADE**, 2° C. C.

2° CITATIONS A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE

BEZIA, Brig. ; **PRADAL**, M. D. L. ; **CUQ**, 2° C. C. ; **FEDOU**, M. D. L. ; **BESTIEU**, S.-Lieutenant ; **ICHE**, 2° C.C. ; **PETIT**, S.-Lieut. ; **MELIX** Albert, M. D. L. ; **DOUCE**, Brig. ; **OULMIÈRE**, Capitaine ; **COMOY**, Capitaine ; **COLOMBIER**, S.-Lieut. ; **BILLARD**, M. D. L. ; **BERNARD**, Capitaine ; **MERLE**, Capitaine ; **BELAUT**, Lieut. ; **LAVAL**, Lieut. ; **TOUCHARD**, S.-Lieut. ; **LACROIX**, 2° C. C. ; **BENEZET**, 2° C. C. ; **ANTONINI**, 2° C. C. ; **OLIVIER**, 2° C. C. ; **BENEZECH**, Capitaine ; **AZIBERT**, M. D. L. ; **MARCHAL** ; **JOURDANNE**, S.-Lieut. ; **CANDES**, M. D. L. ; **COURTADE**, M. D. L. ; **CROS**, 2° C. S. ; **OULMIÈRE**, Chef d'Escadron ; **MONSARRAT**, Lieut. ; **COTTE**, S.- Lieut. ; **AZIBERT**, M. D. L. ; **COSTA**, Capitaine ; **BOIRE**, 2° C. C. ; **SAURY**, M. D. L. ; **de VAISSETTE**, M. D. L. ; **MONSARRAT**, Lieut. ; **CHAMBAU**, 1^{er} C. S.

3° CITATIONS A L'ORDRE DE LA DIVISION

CASSAN, M. D. L. ; **MAC**, 1^{er} C. S. ; **GRENE**, S.-Lieut. ; **BAUDIN**, 2° C. S. ; **BAYARD**, Chef d'Escadron ; **GIRVES**, Capit. ; **ALBERNY**, S.-Lieut. ; **LAFON**, S.-Lieut. ; **CHAMPVILLARD**, 2° C. S. ; **LESENNE**, 2° C. S. ; **DIRAT**, Lieut. ; **LECAS**, Lieut. ; **RIGAUDY**, S.-Lieut. ; **LÉVÊQUE**, M. D. L. ; **ALBARÈDE**, 2° C. S. ; **BACALOU**, M. D. L. ; **TOCABENO**, M. D. L. ; **DAUMARIE**, Aspirant ; **CAZANAVE**, Aspirant ; **PINÈDE**, M. D. L. ; **RIVIÈRE**, 2° C. S. ; **PAYRASTRE**, M. D. L. ; **MAUREL**, Brig. ; **AT**, M. P. ; **DOUCE**, M. P. ; **GRANGER**, 2° C. S. ; **BALES**, Brig. ; **GROS**, Brig. ; **DENARNAUD**, M. D. L. ; **NOURGUES**, M. P. ; **LHUILLET**, Brig. ; **PETIT**, S.-Lieut. ; **DROUET**, M. D. L. ; **BERGOUNE**, Brig. ; **PUJOL**, M. D. L. ; **BERNARD**, Lieut. ; **MIGNARD**, S.-Lieut. ; **LAPORTE**, M. P. ; **CHANNAC**, Médecin ; **MAURY**, M. D. L. ; **VAILLS**, M. D. L. ; **SAMUEL**, Brig. ; **RICARD**, 2° C. S. ; **TOULZA**, 2° C. S. ; **LANDET**, M. P. ; **LOCHER**, 2° C. C. ; **RAYNAUD**, 2° C. S. ; **DAUNIS**, 2° C. C. ; **GAILLARD**, S.-Lieut. ; **BASTOUL**, M. D. L. ; **SERRES**, Brig. ; **MALATERRE**, Lieut. ; **DORCHAIN**, M. D. L. ; **GIANINAZZI**, M. P. ; **BERLANDIER**, St-Lieut. ; **TURC**, Médecin ; **CARRON**, M. D. L. ; **MARBEZY**, téléphoniste ; **DOURMENJOU**, Brigadier ; **MAUREL**, Lieutenant-Colonel ; **DURAND**, Sous-Lieutenant ; **BERLANDIER**, Sous-Lieutenant ; **BOUTET**,

M. D. L. ; **GIBERT**, M. D. L. ; **FALIPOU**, 2^e C. C. ; **PUECH**, 2^e C. C. ; **SAUREL**, 2^e C. C. ; **BOIREAU**, M. D. L. ; **FERRY**, Capitaine ; **CLAUZEL**, St-Lieut. ; **BARRAL**, M. D. L. ; **DARZENS**, St-Lieut. ; **MITAINE**, M. D. L. ; **BOIRAL**, Brig. ; **SIE**, S.-Lieut. ; **BAUDE**, Lieut. ; **VIAULE**, 2^e C. C. ; **BARBE**, M. D. L. ; **MOUNE**, Adjudant ; **LAMASSONNE**, M. D. L. ; **MARTY**, 2^e C. C. ; **GRANIER**, Brig. ; **FAURE**, 2^e C. C. ; **MARTEL**, M. D. L. ; **SOULAGE**, 2^e C. C. ; **SOURNIA**, 2^e C. C. ; **PACQUIL**, 2^e C. C. ; **CHAZOTTES**, Branc. ; **DARRE**, Chef d'Escadron ; **BRUNACHE**, Cap. ; **BEZIAT-FORT**, M. D. L. ; **VALDEYRON**, Inf. ; **ANNE**, 2^e C. C. ; **PRADELLE**, 2^e C. C. ; **MERLE**, Cap. ; **FERRY**, Cap. ; **CAZALIS**, Lieut. ; **BELAUT**, Lieut. ; **LE POITEVIN de LA CROIX de VAUBOIS**, St-Lieut. ; **FRÉRET**, St-Lieut. ; **VAISSE**, Asp. ; **VIMEUX**, Asp. ; **BERGER**, M. D. L. ; **MONTAGNE**, M. D. L. ; **MAILHOL**, M. D. L. ; **GILARDIN**, M. D. L. ; **GOUIRY**, M. D. L. ; **TREILLES**, Brig. ; **BAIXAS**, Trompette ; **BOURDONCLE**, Branc. ; **GRAU**, 2^e C. S. ; **ARNAUD**, 2^e C. S. ; **VANTALON**, 2^e C. S. ; **MIGNARD**, St-Lieut. ; **CASTAN**, 2^e C. S. ; **CAPDEVIELLE**, Cap. ; **MARTY**, St-Lieut. ; **POMMARÈDE**, St-Lieut. ; de **VAISSETTE**, M. D. L. ; **RAYNAUD**, M. D. L. ; **MARTY**, Brig. ; **MONTAGUT**, M. P. ; **MAUREL**, 2^e C. S. ; **DAUCAN**, M. P. ; **CARDET**, M. P. ; **TEMPLIER**, 2^e C. S. ; **BOMPART**, 2^e C. S. ; **PLANTIER**, M. D. L. ; **TAILLEFER**, 2^e C. C. ; **IZARN**, 2^e C. C. ; **LOUIS**, Cap. ; **FONTANIEU**, Lieut. ; **COMBES**, 2^e C. ; **ROUCAYROL**, 2^e C. S. ; **BERTHOMIEU**, 2^e C. S. ; **DANGLETERRE**, M. D. L. ; **FABRE**, Cycliste ; **NAUDINAT**, 2^e C. S. ; **ROUANNET**, 2^e C. S. ; **BÉNIT**, 2^e C. S. ; **MAURY**, M. D. L. ; **BERNARD**, Lieut. ; **BASTOUL**, M. D. L. ; **BENABEN**, 2^e C. S. ; **CHAPPERT**, M. D. L. ; **MARTY**, St-Lieut. ; **DELMAS**, M. P. ; **SERS**, 2^e C. C. ; **LHERE**, M. D. L. ; **PALEAU**, M. D. L. ; **AZIBERT**, téléph. ; **CACHABA**, M. D. L. ; **POUJOL**, Tromp. ; **CATHALA**, 2^e C. C. ; **BARTHES**, 2^e C. S. ; **SABATIER**, M. D. L. ; **MACABIES**, M. D. L. ; **MONSARRAT**, M. D. L. ; **GUIRAUD**, Brancard. ; **TRIADOU**, Adjudant ; **MALLET**, M. D. L. ; **ASTOUL**, M. O. F. ; **FEDOU**, M. D. L. ; **SIMORRE**, M. D. L. ; **DARDILLAC**, 2^e C. C. ; **ALLÈGRE**, M. D. L. ; **BARNADA**, M. D. L. ; **LAVAILLE**, M. D. L. ; **GOUGAUD**, M. D. L. ; **MAURY** Brig. ; **LÈRES**, M. D. L. ; **GALAUP**, 2^e C. C. ; **CASENEUVE**, 2^e C. C. ; **COUDERC**, 2^e C. S. ; **MOLINIÉ**, M. P. ; Panardie, 2^e C. S. ; **PEYRE**, Brig. ; **LUSSAN**, Brig. ; **JOURDANNE**, S.-Lieut. ; **GUILLERMET**, S.-Lieut. ; **BRUN**, M. D. L. ; **LAFON**, S.-Lieut. ; **BENAZET**, Lieut. ; **AMPHOUX**, S.-Lieut. ; **THIERS**, St-Lieut. ; **TOITOT**, Médecin ; **PONS**, M. D. L. ; **BOITEL**, M. D. L. ; **CAIZERGUES**, 2^e C. S. ; **BRIAND**, 2^e C. C. ; **POMIE**, M. D. L. ; **GERVAIS**, 2^e C. C. ; **DANTOINE**, 2^e C. C. ; **CATHARY**, M. P. ; **SIAU**, 2^e C. S. ; **JAUDOT**, M. P. ; **DUCHAUSOY**, 2^e C. S. ; **CAROL**, 2^e C. C. ; Fourquet, 2^e C. C. ; **CAMMAS**, Tromp. ; **JACQUOT**, 2^e C. S. ; **DUBERGA**, 2^e C. S. ; **ROUFFIANDIS**, M. D. L. ; **BENAZET**, M. D. L. ; **TORQUEBIAU**, 2^e C. S. ; **VERGES**, Asp. ; **RIÈRE**, M. D. L. ; **MARTIN**, M. D. L. ; **LECOULANT**, 2^e C. S. ; **BARBAZAN**, 2^e C. S. ; **AZAM**, 2^e C. ; **COLOMBIER**, St-Lieut. ; **MARRE**, Tromp. ; **FAGEALS**, Tromp. ; **CREMADEILS**, Asp. ; **GAILLARD**, 2^e C. S. ; **BAYLY**, Asp. ; **RAYNAL**, 2^e C. S. ; **MONTAGNE**, M. D. L. ; **LABATUT**, M. D. L. ; **MOULY**, 2^e C. S. ; **BORIES**, C. S. ; **BOSC**, 2^e C. S. ; **BERGES**, 2^e C. S. ; **SERRES**, M. D. L. C. ; **LECAS**, Lieut. ; **MATHIEU**, St-Lieut. ; **TESTE**, 2^e C. S. ; **BACQUE**, M. D. L. ; **CASSAGNOL**, Tromp. ; **LOURMIÈRE**, 2^e C. S. ; **FAURE**, 2^e C. S. ; **MONTAMAT**, 2^e C. C. ; **MEDALE**, 2^e C. C. ; **PLANEL**, 2^e C. C. ; **PAGES**, 2^e C. S. ; **FALIEU**, Lieut. ; **FABIANI**, S.-Lieut. ; **GIRODET**, M. D. L. ; **PIALA**, M. D. L. ; **POUZANCRES**, 2^e C. S. ; **AMIEL**, M. P. ; Simon **VERNOT**, Brig. ; **RAMEL**, 2^e C. C. ; **GALIBERT**, 2^e C. C. ; **BENE**, 2^e C. S. ; **ROUANET**, 2^e C. C. ; **ESPEUT**, M. P. ; **CANAL**, M. D. L. ; **GAUTHIER**, 2^e C. S. ; **BLANQUET**, 2^e C. C. ; **THÉRON**, 2^e C. C. ; **AZIÈRES**, 2^e C. S. ; **RIGOULAT**, 2^e C. C. ; **DU BOUCHAUD DE MAZAUBRUN**, Brig. ; **MAURY**, Tromp. ; **BERLANDIER**, Lieut. ; **CALVET**, Téléphoniste.

4° CITATIONS A L'ORDRE DU RÉGIMENT

MERLE, Lieut. ; **CHALLE**, St-Lieut. ; **AUGE**, St-Lieut. ; **PONCET**, Lieut. ; **CRAUSTE**, M. P. ; **THUBERT**, Adjudant-Chef ; **BARRAU**, Adjudant ; **HERE**, M. D. L. ; **BAZERIC**, M. D. L. ; **RICATEAU**, M. D. L. Chef ; **RAMBOURG**, St-Lieut. ; **VIMARD**, Cap. ; **ISORE**, S.-Lieut. ; **ROGER**, S.-Lieut. ; **BERNARD**, Lieut. ; **LOUIS**, Lieut. ; **MARQUIE**, 2^e C. C. ; **BENEZECH**, S.-Lieut. ; **BRUNACHE**, S.-Lieut. ; **PUECH**, M. D. L. ; **BES**, M. D. L. ; **LACAZE**, M. D. L. ; **SOULAYRAC**, M. D. L. ; **COUSSANNE**, Brig. ; **BAYLET**, Cycliste ; **ROSSIGNOL**, Cycliste ; **ASSIE**, Cycliste ; **DAVID**, Cvcliste ; **BARRAU**, Cycliste ; **MEDUS**, 2^e C. S. ; **MILHES**, 2^e C. S. ; **FONDECAVE**, 2^e C. S. ; **CATHALA**, 2^e C. S. ; **MAC**, 2^e C. S. ; **ROUTHE**, 2^e C. S. ; **ARAGON**, 2^e C. S. ; **TRÉMOLIÈRES**, 2^e C. S. ; **LACUBE**, 2^e C. S. ; **JARLAND**, 2^e C. S. ; **CATHELIN**, 2^e C. S. ; **GUINO**, 2^e C. S. ; **CLOT**, 2^e C. S. ; **HUC**, 2^e C. S. ; **AMALRIC**, M. D. L. ; **GRILL**, Lieut. ; **MARRE**, Lieut. ; **FABRE**, St-Lieut. ; **LECAS**, S.-Lieut. ; **GAYRAUD**, M. D. L. ; **GUILHEM**, M. D. L. ; **GINESTE**, M. D. L. ; **MAYLIN**, Brig. ; **RIÈRE**, M. D. L. ; **MAS**, Brig. ; **VIDAL**, Brig. ; **CARON**, M. D. L. ; **GILARDIN**, Brig. ; **DEBAR**, 2^e C. S. ; **BEN-AMOU**, 2^e C. S. ; **GAGET**, 2^e C. S. ; **BLAQUIÈRE**, 2^e C. S. ; **FRAYSSE**, 2^e C. S. ; **DESSALLES**, M. D. L. **GAL**, Brig. ; **MANZAC**, Brig. ; **MIGNONAC**, Brig. ; **BERNADA**, 2^e C. S. ; **BAUDIN**, 2^e C. S. ; **SAURY**, 2^e C. S. ; **VIDAL**, 2^e C. S. ; **HUILLET**, 2^e C. S. ; **BRIEU**, 2^e C. C. ; **TABARIES**, 2^e C. C. ; **BISCAYE**, 2^e C. S. ; **LACOMBE**, 2^e C. C. ; **LAZERGES**, 2^e C. S. ; **FERIOL**, 2^e C. S. ; **CASTAN**, 2^e C. C. ; **FALBERT**, 2^e C. C. ; **GIOVANELLI**, 2^e C. S. ; **LAFFARGUE**, 2^e C. S. ; **COMBET**, 2^e C. S. ; **LOUBET**, 2^e C. S. ; **PAUL**, 2^e C. S. ; **CASTEIL**, Brig. ; **VIELA**, Brig. ; **BRAIL**, M. D. L. ; **PAUTHE**, M. D. L. ; **BOUCABELLE**, M. P. ; **GREBASSOL**, Chef d'Escadron ; **DUBRULLE**, Médecin ; **MOULIN**, M. D. L. ; **CUGNILLÈRE**, Tromp. ; **COMBES**, Tromp. ; **BUISSON**, Tromp. ; **QUINTA**, 2^e C. S. ; **PETIT**, Infirmier ; **VIGUIER**, Brig. ; **CAMBOURS**, 2^e C. C. ; **CARENSAC**, 2^e C. C. ; **MASARDO**, 2^e C. C. ; **VERGNES**, 2^e C. C. ; **SABARTHES**, 2^e C. C. ; **BERDAGUER**, 2^e C. C. ; **FITE**, 2^e C. S. ; **CATHALAU**, Téléphoniste ; **BRIEU**, 2^e C. C. ; **CODERCH**, 2^e C. C. ; **VALY**, Inf. ; **BOUIX**, 2^e C. C. ; **AURIOL**, Adjudant ; **LAVAILLS**, M. D. L. ; **LARROQUE**, M. D. L. ; **FEDOU**, M. D. L. ; **BONNERY**, 2^e C. S. ; **ESPEUT**, M. P. ; **BICAN**, 2^e C. S. ; **LOUBIÈRES**, M. P. ; **QUINTA**, M. P. ; **SAMUEL**, Brig. ; **KLOP**, 2^e C. C. ; **CATHALA**, Brig. ; **BEUGNIES**, 2^e C. S. ; **ROBERT**, 2^e C. S. ; **BLANCHE**, Brig. ; **SARIS**, 2^e C. C. ; **MOURAREAU**, 2^e C. C. ; **CASENEUVE**, 2^e C. C. ; **RIEU**, 2^e C. C. ; **MATIGNON**, M. D. L. ; **GASCH**, Brig. ; **LABASOR**, télégraphiste ; **RIOU**, 2^e C. C. ; **PERQUIS**, Brig. ; **QUENNHEN**, 2^e C. C. ; **COUDERC**, 2^e C. S. ; **BARGAS**, Brig. ; **BRAIL**, M. D. L. ; **BATAILLE**, M. P. ; **PARENT**, M. D. L. ; **CAPUS**, 2^e C. S. ; **BEZIAT**, M. P. ; **GORCE**, 2^e C. C. ; **COHEN-BACRY**, 2^e C. S. ; **BANCAREL**, 2^e C. S. ; **RIU**, Brig. ; **PAGEZE**, 1^{er} C. S. ; **BESSOU**, 2^e C. S. ; **ARNOULD**, M. D. L. ; **ROLLAND**, 2^e C. C. ; **VILLARET**, 2^e C. C. ; **BOUSQUET**, 2^e C. C. ; **LACOMBLE**, Brig. ; **AUGUSTIN**, 2^e C. C. ; **GRASSET**, 2^e C. S. ; **BERTRAND**, 2^e C. S. ; **LEUTARD**, 2^e C. C. ; **ARRIVIE**, Brig. ; **COMBARIIEUX**, 2^e C. S. ; **JULIEN**, 2^e C. S. ; **CAVAIGNAC**, M. D. L. ; **COMOY**, Cap. ; **POIRIER**, Lieut. ; **LAMOUREUX**, 1^{er} C. S. ; **LEPOIVRE**, 2^e C. S. ; **RENAULT-DEBACKER**, 2^e C. C. ; **RAYNAL**, M. D. L. ; **TEYSSEYRE**, 2^e C. C. ; **DELTORT**, 2^e C. C. ; **SALES**, 2^e C. C. ; **TAILHADES**, Brig. ; **LUSSAN**, M. P. ; **PEYRE**, M. P. ; **RAYNAUD**, 2^e C. C. ; **GAYRAUD**, M. D. L. ; **COURTET**, 2^e C. S. ; **CONQUET**, M. D. L. ; **CARRIÈRE**, Brig. ; **AMIGUES**, 2^e C. C. ; **RICARD**, 2^e C. S. ; **ASSEMAT**, 1^{er} C. S. **VARAGNA**, Brig. ; **VIOUX**, 2^e C. S. ; **PLET**, 2^e C. S. ; **PHILIPPEAU**, 2^e C. C. ; **LAHEURTE**, 2^e C. S. ; **FOURNES**, 2^e C. S. ; **CALMEL**, M. D. L. ;

GATIMEL, M. D. L. ; **HANACQ**, Brig. ; **GOXES**, M. P. ; **PÉCHARD**, 2^e C. S. ; **LABALETTE**, 2^e C. S. ; **ROCHER**, 2^e C. C. ; **MAUGARD**, 2^e C. S. ; **PONCELET**, M. D. L. ; **HENOCQ**, M. P. ; **BENOIT**, 2^e C. S. ; **ROUGE**, M. D. L. ; **HÉRITIER**, M. D. L. ; **COURTIN**, M. P. ; **PEYRONNET**, Téléph. ; **CARRIÈRE**, Téléph. ; **PARIOT**, Lieut. ; **CAVE**, Lieut. ; **DUPONT**, St-Lieut. ; **TURC**, Médecin ; **DUCEL**, M. D. L. ; **JAMMES**, 2^e C. S. ; **ESQUIROL**, M. D. L. ; **ROQUES**, 2^e C. S. ; **CARRIE**, 2^e C. S. ; **FOURNIER**, 2^e C. S. ; **MUTHON**, 2^e C. S. ; **SENTENAC**, Brig. ; **BIENVENU**, Inf. ; **ASTIE**, M. P. ; **MALATERRE**, M. P. ; **MOULINE**, 2^e C. C. ; **WATREMEZ**, 2^e C. C. ; **BONNET**, 2^e C. C. ; **LABATUT**, M. P. ; **LÉVÊQUE**, M. D. L. ; **DELCOURT**, St-Lieut. ; **FUENTES**, M. P. ; **CONSTANTIN**, Lieut. ; **GARDY**, M. D. L. ; **BARDY**, M. D. L. ; **MAMES**, 2^e C. C. ; **COLLIÈRE**, Brig. ; **BISSON**, M. D. L. ; **PONCE**, S.-Lieut. ; **LAMEUNIÈRE**, 2^e C. C. ; **FORET**, 2^e C. C. ; **PAGES**, M. P. ; **PAILHES**, 2^e C. C. ; **ROLLAND**, 2^e C. C. ; **TRABYS**, 2^e C. C. ; **SCHÉLLER**, St-Lieut. ; **LOURDAULT**, 2^e C. C. ; **BONNIEU**, 2^e C. C. ; **CALVET**, M. D. L. ; **BOURDONCLE**, 2^e C. S. ; **MENCONI**, 2^e C. C. ; **BROSSET**, 2^e C. C. ; **LEPORT**, Brig. ; **DURAND**, 2^e C. C. ; **COURDESSE**, Asp. ; **TRILLES**, 2^e C. C. ; **LACHNER**, M. P. ; **LIEBART**, 2^e C. S. ; **SIBADE**, M. D. L. ; **BENABEN**, Téléphoniste ; **LEDRU**, Brig. ; **CHARVIN**, 2^e C. S. ; **REYES**, 2^e C. S. ; **MIR**, M. D. L. ; **TADIEU**, 2^e C. S. ; **BABY**, Asp. ; **LAFFONT**, 2^e C. S. ; **CARDEBAT**, 2^e C. S. ; **RAYNAUD**, M. D. L. ; **MOULY**, 2^e C. S. ; **DERBEL**, 2^e C. C. ; **BOUSQUEL**, M. P. ; **DELAUSORME**, 2^e C. C. ; **BORIES**, 2^e C. S. ; **FRERET**, St-Lieut. ; **GRAMMASSON**, Lieut. ; **BRILLAT**, St-Lieut. ; **FOURAIGNAN**, 2^e C. C. ; **BESTEL**, 2^e C. C. ; **MAS**, M. P. ; **VERGE**, M. D. L. ; **AMIEL**, 2^e C. S. ; **SECHEYRON**, M. D. L. ; **DELBOSC**, 2^e C. S. ; **LE KER**, S.-Lieut. ; **BENAZET**, S.-Lieut. ; **GRUSON**, S.-Lieut. ; **ANDRAU**, 2^e C. S. ; **RISQUAY**, 2^e C. S. ; **CAU**, 2^e C. S. ; **VALIÈRES**, 2^e C. S. ; **MARQUIE**, M. P. ; **SENEGAS**, 2^e C. S. ; **SIAU**, 2^e C. C. ; **CARPENTIER**, Brig. ; **LENGRAND**, 2^e C. C. ; **MAILHOL**, M. D. L. ; **ALBERT**, 2^e C. S. ; **LOUIS**, Lieut. ; **DUBOC**, 2^e C. S. ; **BOUSQUET**, 2^e C. C. ; **FABRE**, 2^e C. C. ; **CALVET**, 2^e C. S. ; **BLANC**, 2^e C. S. ; **FRANZA**, Téléphoniste ; **OUSTALET**, Téléph. ; **MARTY**, Téléph. ; **CIGNACO**, Téléph. ; **BLANC**, 2^e C. S. ; **SUBERBIE**, Télégr. ; **ROUANET**, Téléph. ; **BOUSQUET**, 2^e C. S. ; **GOUIRY**, M. D. L. ; **FREXES**, 2^e C. S. ; **HERMET**, M. P. ; **SERVAGE**, 2^e C. S. ; **FABRE**, 2^e C. S. ; **RECOURD**, M. P. ; **VERGNES**, M. D. L. ; **JORDY**, M. D. L. ; Crantelle, 2^e C. C. ; **THOUY**, M. P. ; **BERAL**, M. P. ; **BOURDONCLE**, 2^e C. S. ; **BERTRAND**, 2^e C. S. ; **VIDAL**, 2^e C. S. ; **OULMAYROU**, E. M. ; **PUGET**, M. D. L. ; **BEDOS**, 2^e C. C. ; **CROS**, 2^e C. S. ; **VIGNOLLES**, 2^e C. C. ; **BOURBON**, M. P. ; **TRUILLET**, M. D. L. ; **DELMAS**, M. P. ; **LAMARQUE**, 2^e C. S. ; **BOUDOUL**, M. P. ; **PAULET**, 2^e C. S. ; **CAMO**, 2^e C. S. ; **DIMON**, 2^e C. S. ; **CANAL**, Brig. ; **NEYROLLES**, Brig. ; **FABRE**, M. P. ; **LAURENS**, 2^e C. S. ; **LAVERGNE**, 2^e C. C. ; **DIGNON**, 2^e C. C. ; **BOURDIOL**, 2^e C. C. ; **MARTY**, 2^e C. C. ; **DELFAVERO**, 2^e C. C. ; **GIRARD**, 2^e C. C. ; **MOURIER**, 2^e C. S. ; **BALAMAN**, 2^e C. S. ; **GLEIZES**, M. P. ; **FRAYSSE**, 2^e C. S. ; **FRANCES**, 2^e C. C. ; **ROQUE**, 2^e C. C. ; **TEULIER**, Brig. ; **HERAIL**, Téléph. ; **RODDE**, 2^e C. S. ; **MOUNIE**, M. P. ; **TISSOT**, St-Lieut. ; **PRADELLE**, 2^e C. C. ; **BATIER**, Cap. ; **MERLIAC**, Médecin ; **LE KER**, Lieut. ; **FRÉRET**, Lieut. ; **GODAIL**, S.-Lieut. ; **HOMPS**, S.-Lieut. ; **BELMAS**, St-Lieut. ; **BOUTET**, St-Lieut. ; **DEIT**, Asp. ; **AUSTRUY**, Adjudant ; **BASTOUL**, M. D. L. ; **COMBES**, M. D. L. ; **LAUTARD**, M. D. L. ; **ESCUDE**, M. D. L. ; **DOUMENC**, M. D. L. ; **GAU**, M. D. L. ; **MISSET**, M. D. L. ; **MARTY**, M. D. L. ; **SABATIER**, Brig. ; **BONNEMAISON**, Brig. ; **TOURNIER**, Brig. ; **KELLER**, Brig. ; **DOURLHIES**, M. P. ; **PENDARIES**, M. P. ; **MAS**, M. P. ; **CRAUSTE**, M. P. ; **DEPREZ**, Tromp. ; **BOUSSAGUET**, 2^e C. C. ; **SOLINHAC**, 2^e C. C. ; **CAILHOL**, 2^e C. C. ; **FOISSAC**, 2^e C. S. ; **CONSTANS**, 2^e C. S. ; **TOURNEMIRE**, 2^e C. S. ; **FAURE**, 2^e C. S. ; **PALLOTA**, Cycliste ; **VILLENEUVE**, Cycliste ; **PERRET**, 2^e C. C. ; **DAVID**, Brancardier ; **L'HUILLIER**, 2^e C. C. ; **LOMBRE**, 2^e C. C. ; **OLIVIER**, 2^e C. C. ; **ROUBINET**, 2^e C. C. ;

COURDAIN, Branc. ; **LANAS**, Brig. ; **GROS**, 2^e C. C. ; **RIGAUD**, 2^e C. C. ; **BERNADOU**, 2^e C. C. ; **SUTRA-ROURCADE**, 2^e C. C. ; **CONTARD**, 2^e C. S. ; **GAYSSIALS**, 2^e C. S. ; **LIBOUREL**, 2^e C. S. ; **LESTEL**, Adjudant ; **ALBERT**, 2^e C. S. ; **VIALA**, 2^e C. C. ; **TOURAN**, M. D. L. ; **PLANTADE**, 2^e C. S. ; **POUJOL**, 2^e C. C. ; **CASTILLO**, 2^e C. C. ; **MARQUIE**, 2^e C. S. ; **MAILLE**, 2^e C. C. ; **PUECH**, Téléph. ; **BRO**, 2^e C. S. ; **CHARCONNET**, 2^e C. S. ; **DELORME**, 2^e C. S. ; **MARTELO**, 2^e C. C. ; **PINEAU**, 2^e C. S. ; **REY**, 2^e C. S. ; **SALLES**, 2^e C. S. ; **BUSCAIL**, M. D. L. ; **SEGUY**, M. P. ; **GIBERT**, M. D. L. ; **RECORD**, 2^e C. S. ; **BOUNERY**, 2^e C. C. ; **AMALRIC**, M. D. L. ; **BEAUREGARD**, M. D. L. ; **BARBUT**, M. D. L. ; **BERTRAND**, Brig. ; **SOULIE**, M. P. ; **GROS**, M. P. ; **ARGUT**, 2^e C. S. ; **GALTIER**, 2^e C. S. ; **PRUNET**, 2^e C. S. ; **DURET**, 2^e C. C. ; **MARQUIE**, 2^e C. S. ; **SOULARD**, 2^e C. S. ; **CAVAILLES**, 2^e C. S. ; **RUMEAU**, 2^e C. S. ; **MARGAIL**, 2^e C. S. ; **SOUGASSE**, Tromp. ; **BERQUEZ**, 2^e C. C. ; **BONNET**, A. M. F. ; **RAYNAUD**, Tél. ; **RAYNAUD**, 2^e C. C. ; **FABRE**, 2^e C. S. ; **GOUT**, 2^e C. C. ; **OLIVE**, 2^e C. C. ; **AZEMAR**, A. M. F. ; **BIGOURET**, 2^e C. C. ; **JOULIE**, 2^e C. C. ; **FENOUL**, 2^e C. C. ; **PAGE**, Brancardier ; **PLANEL**, 2^e C. C. ; **CUMINAL**, 2^e C. C. ; **COUFFIGNAL**, 2^e C. C. ; **MEDALE**, 2^e C. C. ; **MACABIES**, M. D. L. ; **VIE**, M. D. L. ; **ESCUDIER**, 2^e C. S. ; **MONTAMAT**, 2^e C. C. ; **DEJEAN**, 2^e C. S. ; **BOSC**, 2^e C. S. ; **SUBREVILLE**, 2^e C. S. ; **CAYLA**, M. D. L. ; **SAUREL**, M. D. L. ; **ALRIC**, Brig. ; **LINEATTE**, Brig. ; **CLAVEL**, M. P. ; **CARRIÈRE**, 2^e C. C. ; **MONGINOU**, 2^e C. C. ; **ALDEBRET**, 2^e C. S. ; **JOULIA**, 2^e C. C. ; **VIALARD**, 1^{er} C. C. ; **VAUTRIN**, 2^e C. S. ; **GOTANÈGRE**, 2^e C. C. ; **DARDE**, 2^e C. S. ; **RENAUD**, 2^e C. S. ; **ROUZAUD**, 2^e C. S. ; **MOREL**, 2^e C. S. ; **CLAUZET**, 2^e C. S. ; **PROZIO**, 2^e C. C. ; **HUC**, M. P. ; **VERNHET**, 2^e C. S. ; **MIQUEL**, Adjudant ; **ROCHE**, Brig. ; **SUDRIES**, Tromp. ; **BRAIL**, 2^e C. S. ; **FAITG**, 2^e C. C. ; **ROQUES**, 2^e C. C. ; **FALIPPOU**, M. D. L. C. ; **BETEILLE**, 2^e C. S. ; **BOSC**, Tromp. ; **CASSIGNOL**, 2^e C. S. ; **COMBRES**, M. P. ; **FABRE**, 2^e C. C. ; **SAUREL**, 2^e C. C. ; **MOUISSET**, Adjudant ; **MALBOUYRE**, 1^{er} C. C. ; **BIRE**, 2^e C. C. ; **CAMEL**, 1^{er} C. C. ; **CARAUSSE**, 1^{er} C. C. ; **BOURBON**, 2^e C. S. ; **SIMEON**, 2^e C. S. ; **PEZET**, 2^e C. S. ; **GINESTOUS**, 2^e C. S. ; **DESSORS**, 2^e C. S. ; **ABEL**, 2^e C. S. ; **MARTY**, Lieut. ; **CLAUZEL**, St-Lieut. ; **MATIGNON**, St-Lieut. ; **VIALLEFONT**, St-Lieut. ; **CHAPPERT**, M. D. L. ; **RIÈRE**, M. D. L. ; **PALLOURE**, M. D. L. ; **FALANDRY**, M. D. L. ; **LAVAILL**, M. D. L. ; **BERAL**, M. P. ; **BARATON**, 2^e C. S. ; **MAC**, 2^e C. S. ; **SANS**, Branc. ; **AMPHOUX**, S.-Lieut. ; **MONSARAT**, M. D. L. ; **DIMON**, 2^e C. S. ; **POUX**, Téléph. ; **VACHEZ**, M. P. ; **ESQUIROL**, Brig. ; **BOMMARIC**, 2^e C. C. ; **LAJARRIGE**, 2^e C. S. ; **DURAND**, Brig. ; **MARTIAL**, 2^e C. C. ; **GRAMMASSON**, Lieutenant ; **FALLIEU**, Lieut. ; **CHANNAC**, Médecin ; **SABATIER**, St-Lieut. ; **DENUC**, St-Lieut. ; **JOURDANNE**, St-Lieut. ; **FABIANI**, S.-Lieut. ; **MERLICAC**, Médecin ; **GAMBIER**, Asp. ; **CAPELIER**, Asp. ; **BARBIER**, Asp. ; **TELLIER**, M. D. L. ; **BORDE**, M. D. L. ; **GAL**, M. D. L. ; **GAILLABA**, M. D. L. ; **SOULAYRAC**, M. D. L. ; **PICAUD**, M. D. L. ; **LACOMBE**, M. D. L. ; **PEYTAVI**, M. D. L. ; **FEDOU**, M. D. L. ; **PAYRASTRE**, M. D. L. ; **FALANDRY**, M. D. L. ; **CARPENTIER**, Brig. ; **PELTIER**, Brig. ; **RICARD**, Brig. ; **CLOT**, Brig. ; **BONNES**, Brig. ; **PÉLISSOU**, M. P. ; **RIGAUD**, M. P. ; **BOULET**, M. P. ; **CRAUSTRE**, M. P. ; Assalit, Téléph. ; **BOUTET de MONCEL**, Téléph. ; **TRÉMOULIÈRES**, Téléph. ; **LAFOURNIÈRE**, Téléph. ; **PALOTIS**, 2^e C. C. ; **PASSET**, 2^e C. S. ; **LAUTARD**, 2^e C. S. ; **OLIVE**, 2^e C. S. ; **ANDRÉ**, 2^e C. S. ; **ST-MOUNIC**, 1^{er} C. S. ; **SERRES**, 2^e C. S. ; **BENET**, Inf. ; **GRANIER**, Branc. ; **MASSIE**, Cycliste ; **LAMBERTIE**, Sapeur ; **WATREMEZ**, 2^e C. C. ; **BORREIL**, 2^e C. S. ; **HARANG**, 2^e C. C. ; **SICARD**, Brig. ; **GINESTE**, 2^e C. C. ; **MARAVAL**, 2^e C. C. ; **CABROLIER**, 2^e C. S. ; **GARRIC**, 2^e C. C. ; **MERIC**, Brig. ; **ROUGE**, Brig. ; **DUPY**, Tromp. ; **DELMAS**, Tromp. ; **DEROCQ**, 2^e C. C. ; **DELONCA**, 2^e C. C. ; **MAS**, 2^e C. C. ; **ENJALRAN**, 2^e C. C. ; **AURIOL**, 2^e C. C. ; **CAVILLE**, 2^e C. C. ; **PORTES**, 2^e C. C. ; **COLS**, 2^e C. C. ; **MINORET**, M. P. ; **VINCENT**, Brig. ; **LAURENT**, Brig. ; **BARTHES**, M. D. L. ; **SANS**,

Cycliste ; **BOUSCHET**, Brig. ; **ARNAL**, Brig. ; **BLANCHARD**, 2^e C. S. ; **FRICARD**, M. P. ; **CAPDEVILLE**, 2^e C. S. ; **COSTES**, 2^e C. S. ; **DEFONTAIN**, 2^e C. S. ; **ESQUIROL**, 2^e C. S. ; **REGOURD**, M. P. ; **PACHIN**, 2^e C. S. ; **BORIES**, 2^e C. S. ; **RIGAUDY**, Lieut. ; **MOULINS**, 2^e C. C. ; **ROUGE**, Télégr. ; **RILLAND**, 2^e C. C. ; **CARDIÈRE**, 2^e C. S. ; **BOYER**, Brig. ; **COMBES**, Téléph. ; **BARASCUT**, Téléph. ; **CHAPUZZO**, Téléph. ; **CASSAGNES**, M. P. ; **NAZON**, Téléph. ; **PORTER**, Tél. ; **RIEU** 2^e C. S. ; **PLANTADE**, 2^e C. S. ; **THOUY**, M. P. ; **ROGER**, M. D. L. ; **FLOUQUIER**, 2^e C. C. ; **BONNET**, 2^e C. C. ; **MEYNADIER**, 2^e C. C. ; **RIGAL**, 2^e C. C. ; **VERGES**, 2^e C. C. ; **GROS**, M. P. ; **SENTY**, M. D. L. ; **CROZAT**, 2^e C. S. ; **AUDEMAR**, 2^e C. S. ; **VALETTE**, 2^e C. S. ; **COURENT**, 2^e C. S. ; **FONDECAVE**, 2^e C. S. ; **REYNAUD**, 2^e C. S. ; **BRUEL**, Brig. ; **NOIRET**, Sapeur ; **RIGALT**, 2^e C. S. ; **NOGARÈDE**, 2^e C. S. ; **GUIRAUD**, Branc. ; **PY**, 2^e C. S. ; **BARTHES**, 2^e C. S. ; **TAMBOURIECH**, 2^e C. S. ; **JARLAND**, 2^e C. S. ; **VIDAL**, 2^e C. S. ; **VILLENEUVE**, 2^e C. S. ; **MAURY**, Tromp. ; **LEDIGABEL**, Asp. ; **SAVARY**, 2^e C. S. ; **BERLANGER**, 2^e C. S. ; **MEUNIER**, 2^e C. C. ; **TEYSSIER**, 2^e C. C. ; **BONNET**, Brig. ; **PIALAT**, M. D. L. ; **VAYSSETTES**, 2^e C. S. ; **SICARD**, 2^e C. S. ; **JAMPY**, 2^e C. S. ; **NOMBLLOT**, M. P. ; **FARGUES**, M. P. ; **GAJARC**, M. P. ; **GOUZY**, M. D. L. ; **PANTALE**, 2^e C. S. ; **BEZIAT**, 2^e C. S. ; **COUZINIE**, 2^e C. S. ; **LAURENS**, 2^e C. S. ; **LALOT**, 2^e C. S. ; **BRIAQUE**, 2^e C. S. ; **VALS**, M. D. L. ; **MAUREL**, Brig. ; **BOUISSET**, 2^e C. S. ; **GENSAC**, 2^e C. S. ; **LE CORRE**, 2^e C. S. ; **GROS**, M. P. ; **GARRIC**, 2^e C. S. ; **CLOU**, Inf. ; **LACROIX**, 2^e C. S. ; **BENETTE**, 2^e C. S. ; **LOUPIAS**, 2^e C. S. ; **CLAUZEL**, St-Lieut. ; **BIDAUD**, M. P. ; **BUISSON**, 2^e C. S. ; **LAURANS**, 2^e C. S. ; **ROCHER**, 2^e C. S. ; **JEANDEL**, 2^e C. S. ; **GOURC**, Adjudant ; **AGRET**, M. D. L. ; **GLEIZES**, Brig. ; **SIVADE**, Brig. ; **GROS**, M. P. ; **LARRIERU**, M. P. ; **BENET**, M. O. F. ; **RAYSSAC**, Tr. ; **LACOUT**, 2^e C. S. ; **PONS**, 2^e C. S. ; **REY**, 2^e C. S. ; **MACABIES**, 2^e C. S. ; **BLANC**, 2^e C. S. ; **CARREAU**, 2^e C. S. ; **MATHIEU**, 2^e C. S. ; **GARCIES**, 2^e C. C. ; **AUREJAC**, 2^e C. S. ; **CONTOUR**, 2^e C. S. ; **DADIES**, 2^e C. S. ; **PRIVAT**, 2^e C. S. ; **FOULQUIER**, 2^e C. S. ; **IZOU**, 2^e C. S. ; **BERNES**, 2^e C. S. ; **POULALION**, 1^{er} C. C. ; **COUCOUROU**, 2^e C. C. ; **SERBILLOTTE**, Médecin ; **SOULIGNAC**, Brancard. ; **LAFFARGUE**, Brig. ; **DUBOC**, 2^e C. C. ; **TREANTON**, M. D. L. ; **BARTHEZ**, M. D. L. ; **PY**, 2^e C. S. ; **BORREIL**, 2^e C. S. ; **VIALA**, 2^e C. S. ; **CROS**, 2^e C. S. ; **TERRAL**, 2^e C. S. ; **BURGAT**, M. D. L. ; **PRADAL**, Brig. ; **JUSTAUT**, M. P. ; **MATHA**, 2^e C. C. ; **PALOTIS**, 2^e C. C. ; **ALBOUY**, 2^e C. C. ; **SERPAGGI**, 2^e C. C. ; **GRANIER**, 2^e C. C. ; **RICHARD**, 2^e C. C. ; **BLAQUIÈRE**, 2^e C. C. ; **LAUDET**, Brig. ; **FAGES**, 2^e C. C. ; **GUILBERT**, 2^e C. C. ; **ROLAND**, 2^e C. C. ; **VIDALET**, 2^e C. C. ; **COUSY**, 2^e C. C. ; **ROUGE**, 2^e C. C. ; **ROUSSEL**, M. D. L. ; **LAUCADON**, Téléph. ; **TISSOT**, St-Lieut. ; **CAZALIS**, St-Lieut. ; **PLANTIER**, M. D. L. ; **BONPART**, M. P. ; **GIRALT**, 2^e C. C. ; **SALTEL**, 2^e C. C. ; **COURRENT**, Téléph. ; **DARZENS**, S.-Lieut. ; **VIDAL**, Brig. ; **ROUSTELOUS**, 2^e C. C. ; **LAURENT**, Brigadier ; **BONNET**, Maréchal-des-Logis ; **TALUT**, 2^e C. C. ; **RICHARD**, 2^e C. C. ; **MATHEU**, Tromp. ; **ALIBEU**, 2^e C. C. ; **MAURETTE**, Brig. ; **RIBES**, 2^e C. C. ; **SENDRAL**, 2^e C. C. ; **BENET**, 2^e C. C. ; **LACROIX**, 2^e C. C. ; **PONS**, 2^e C. C. ; **ROGER**, Brig. ; **CROS**, M. P. ; **MOLY**, 2^e C. C. ; **PROUVEZ**, 2^e C. S. ; **SIE**, 2^e C. S. ; **GAFFORD**, 2^e C. S. ; **THÉVENY**, 2^e C. C. ; **SANS NAHORT**, 2^e C. S. ; **GARERA**, M. D. L. ; **COSTE**, M. P. ; **CROS**, M. P. ; **ASSEMAT**, M. P. ; **CHAUDIER**, 2^e C. C. ; **ICHANSON**, 2^e C. C. ; **LE BËNNEC**, 2^e C. C. ; **LAVEDA**, M. P. ; **VALETTE**, 2^e C. C. ; **ALBINET**, 2^e C. C. ; **BONNEAU**, M. P. ; **MARIN**, St-Lieut. ; **GUIRAUD**, M. D. L. ; **BRU**, M. P. ; **MARTY**, M. D. L. ; **LEDOUX**, 2^e C. C. ; **BELAMOTTE**, 2^e C. C. ; **RICHARD**, 2^e C. C. ; **FAVARD**, Lieut. ; **DELMAS**, St-Lieut. ; **CHEYSSIAL**, St-Lieut. ; **BLANC**, M. D. L. ; **HOMPS**, M. D. L. ; **BONNAL**, M. D. L. ; **BLAIS**, Brig. ; **BAZIA**, Brig. ; **RÉGIS**, Brig. ; **AYRAL**, M. P. ; **CIBERGUES**, 2^e C. C. ; **BELOT**, 2^e C. C. ; **TARDY**, 2^e C. C. ; **OLIVIER**, 2^e C. C. ; **BUCARET**, 2^e C. C. ; **POUILLE**, 2^e C. C. ; **BARDOUILLET**, 1^{er} C. C. ; **ROUANET**, 2^e

C. C. ; **FABRE**, 2^e C. C. ; **GARRIC**, 2^e C. C. ; **NOE**, 2^e C. C. ; **GINESTET**, 2^e C. C. ; **BESSON**, 2^e C. C. ; **NARBONNE**, 2^e C. C. ; **CLERC**, 2^e C. C. ; **DELPEY**, 2^e C. C. ; **MARTROU**, 2^e C. C. ; **MAURY**, 2^e C. C. ; **BERTRAND**, 2^e C. C. ; **DEVY**, 2^e C. C. ; **PASCAL**, 2^e C. C. ; **BELLOC**, 2^e C. C. ; **BLANC**, 1^{er} C. C. ; **BAUZOU**, M. D. L. ; **DOURLHIES**, M. D. L. ; **MOULIES**, M. D. L. ; **BASTOUIL**, M. D. L. ; **MORIN**, 2^e C. C. ; **VAISSIÈRE**, 2^e C. C. ; **ANDRIEU**, 2^e C. C. ; **CHANIAL**, 2^e C. C. ; **JOULIA**, 2^e C. C. ; **SEGUY**, 2^e C. C. ; **TOURETTE**, 2^e C. C. ; **QUITTORD**, 2^e C. C. ; **CONTIE**, 2^e C. C. ; **FANQUIER**, 2^e C. C. ; **MIR**, 2^e C. C. ; **ROSES**, 2^e C. C. ; **COSTEC**, 2^e C. C. ; **COSTE**, 2^e C. C. ; **BENAUD**, 2^e C. C. ; **GARCIAS**, 2^e C. C. ; **VEYALIER**, 2^e C. C. ; **LESSERRE**, 2^e C. C. ; **GAYRAUD**, 2^e C. C. ; **CHALULEAU**, 2^e C. C. ; **FOURÈS**, 2^e C. C. ; **MARTY**, 2^e C. C. ; **FITE**, 2^e C. C. ; **COUIERC**, 2^e C. C. ; **RUSTAN**, 2^e C. C. ; **PAGES**, 2^e C. C. ; **MARTY**, Maréchal-des-Logis ; **BOULRIER**, 2^e C. C. ; **SALIES**, 2^e C. C. ; **PAVIE**, Maréchal-des-Logis ; **LIEUSSE**, 2^e C. C. ; **SUDRE**, 2^e C. C. ; **MARCEL**, 2^e C. C. ; **SIFFRE**, 2^e C. C. ; **CANAL**, 2^e C. C. ; **CROUZIL**, Maréchal-des-Logis ; **CANAC**, 2^e C. C. ; **PUJOL**, 2^e C. C. ; **RIGAL**, 2^e C. C. ; **CAZALET**, 2^e C. C. ; **LACAZE**, M. D. L. ; **MAJORELA**, 2^e C. C. ; **MARTY**, 2^e C. S. ; **BRAJON**, Brig. ; **CARRIE**, Tromp. ; **MAREOUYRE**, Brig. ; **THÉBAULT**, 2^e C. C. ; **JULIA**, 2^e C. C. ; **GRAUBY**, 1^{er} C. S. ; **CATHALA**, M. P. ; **SABATIER**, S.-Lieut. ; **LEDIGABEL**, S.-Lieut. ; **THUBERT**, Lieut. ; **HEIM**, S.-Lieut. ; **CABROL**, M. D. L. ; **LAFFARGUE**, Brig. ; **SOULAGES**, 2^e C. C. ; **VIALA**, Lieut. ; **BOUSQUIE**, 2^e C. C. ; **CANNAC**, 2^e C. C. ; **ROUX**, 2^e C. C. ; **DAUSSE**, 2^e C. C. ; **OLIVE**, 2^e C. C. ; **BELLOUVET**, 2^e C. C. ; **PERPIGNANE**, M. D. L. ; **RAFFY**, M. D. L. ; **BORREIL**, 2^e C. C. ; **BORREL**, 2^e C. C. ; **RIVIÈRE**, 2^e C. C. ; **JOUVENELLE**, Adjudant ; **MELAC**, 2^e C. C. ; **BUSCAIL**, 2^e C. C. ; **FABRE**, 2^e C. C. ; **FABRESSE**, 2^e C. C. ; **VALETTE**, 2^e C. C. ; **FERAL**, 2^e C. C. ; **FALIU**, M. D. L. ; **TOTI**, M. D. L. ; **De BÉTHUNE**, Brig. ; **OLIVE**, Brig. ; **MARTEL**, 2^e C. C. ; **POMMIER**, 2^e C. C. ; **BROUSSE**, 2^e C. C. ; **ROUANET**, 2^e C. C. ; **ARNAUD**, 2^e C. C. ; **ASTRE**, 2^e C. C. ; **ARTIGNAND**, 2^e C. C. ; **CHAMAILLOU**, 2^e C. C. ; **BOUYAL**, 2^e C. C. ; **ROUANET**, 2^e C. C. ; **RANC**, Brig. ; **ASSEMAT**, 2^e C. C. ; **CORBIÈRE**, 2^e C. C. ; **MARTIGNOLLES**, 2^e C. C. ; **GADAVE**, 2^e C. C. ; **MAJOLET**, 2^e C. C. ; **PASTRE**, 2^e C. C. ; **GONZALÈS**, Brig. ; **ROUANET**, 2^e C. C. ; **JALABERT**, 2^e C. C. ; **DELMAS**, 2^e C. C. ; **COMERLY**, 2^e C. C. ; **SOULIE**, 2^e C. C. ; **DELOUS**, 2^e C. C. ; **ESTÈVE**, 2^e C. C. ; **LATOURE**, 2^e C. C. ; **GRÈZES**, 2^e C. C. ; **CHALULEAU**, 2^e C. C. ; **SIDOBRE**, 2^e C. C. ; **MOLINIER**, 2^e C. C. ; **LEGROS**, M. D. L. ; **SARTOUS**, Adjudant-Chef ; **SICARD**, M. D. L. ; **GRANIER**, Brig. ; **BENTALOUX**, 2^e C. S. ; **ASTIE**, 2^e C. S. ; **GROS**, 2^e C. S. ; **CHAUSSON**, 2^e C. S. ; **MOUCHE**, 2^e C. S. ; **RESSEQUIER**, 2^e C. S. ; **PRÉVOST**, 2^e C. S. ; **CLAUZET**, 2^e C. S. ; **BONAT**, 2^e C. S. ; **DUVERNAY**, 2^e C. S. ; **TOUZEL**, 2^e C. S. ; **NOZIÈRES**, 2^e C. S. ; **BOUIS**, Adjudant ; **MARTY**, Brig. ; **PEYRASTRE**, 2^e C. C. ; **BENEZECH**, 2^e C. C. ; **DURAND**, 2^e C. C. ; **NOUVEL**, 2^e C. C. ; **PAULET**, St-Lieut. ; **De LARD de REGOULIÈRES**, St-Lieut. ; **LAUTHIER**, Brig. ; **DEVY**, 2^e C. C. ; **CABANAT**, 2^e C. C. ; **BRESOLLES**, 2^e C. C. ; **MAFFRE**, 2^e C. C. ; **CORRETGER**, 2^e C. C. ; **SAUVAIN**, M. O. ; **VIEU**, 2^e C. C. ; **PORTET**, 2^e C. C. ; **CASSAGNES**, 2^e C. C. ; **BARBASTE**, 2^e C. C. ; **PAHUL**, 2^e C. C. ; **COSTE**, 2^e C. C. ; **CASSAING**, 2^e C. C. ; **DALBIN**, 2^e C. C. ; **PRADIER**, Brig. ; **TASTAYRE**, 2^e C. C. ; **CHABERT**, 2^e C. C. ; **VIGOUROUX**, 2^e C. C. ; **BOUSQUET**, 2^e C. C. ; **BOUSQUET**, 2^e C. C. ; **LENS**, 2^e C. C. ; **ENJALBERT**, 2^e C. C. ; **LAPEYRE**, 2^e C. C. ; **MOLINIÉ**, 2^e C. C. ; **COSTE**, 2^e C. C. ; **MINISCLOU**, 2^e C. C. ; **RICARD**, 2^e C. C. ; **DELHON**, 2^e C. C. ; **LAFARGUE**, 2^e C. C. ; **BOUSCARY**, M. P. ; **ENSUQUE**, 2^e C. C. ; **JOYER**, 2^e C. C. ; **DEVINEAU**, 2^e C. C. ; **CAZALIS**, Lieut. ; **RIGAUDY**, Lieut. ; **MARTY**, Lieut. ; **BECUS**, Brig. ; **BARTHES**, M. D. L. ; **CAZEVIEILLE**, 2^e C. S. ; **FRAYSSE**, 2^e C. S. ; **GRANSAGNE**, 2^e C. S. ; **GARRIGUE**, 2^e C. C. ; **BLANCHARD**, 2^e C. S. ; **BRUGNEAUL**, 2^e C. C. ; **CARRIE**, 2^e C. C. ; **AMALRIC**, M. D. L. ; **CAZE**, 2^e C. C. ; **CHAUVET**, 2^e C. C. ; **FABRE**, 2^e C. C. ; **VERGNE**, M.

D. L. ; **GREFFIER**, Brig. ; **BARDOU**, 2^e C. S. ; **ROUANET**, 2^e C. S. ; **TELLIER**, 2^e C. S. ; **MITJAVILLE**, 2^e C. S. ; **TOUREN**, 2^e C. S. ; **LASPEYRRE**, 2^e C. S. ; **GEMAUD**, 2^e C. S. ; **NOË**, 2^e C. S. ; **DAROLLES**, Brig. ; **RAYSSAC**, Tromp. ; **COURS**, M. D. L. ; **FOEX**, Brig. ; **ESTRADE**, Brig. ; **CROS**, Brig. ; **VERNHES**, Brig. ; **BOUSQUET**, 2^e C. S. ; **CARIVENC**, 2^e C. S. ; **SABLAYRAC**, 2^e C. S. ; **PAGES**, S.-Lieut. ; **BOUTET**, M. D. L. ; **ASTRE**, 2^e C. S. ; **GORRAND**, Sapeur ; **CASADAMONT**, Brig. ; **GALINIE**, 2^e C. C. ; **CHASSARY**, 2^e C. C. ; **BERGES**, 2^e C. C. ; **MAIGNE**, 2^e C. C. ; **BONNEDAME**, 2^e C. C. ; **WATTIGNIES**, 2^e C. C. ; **CHAUVIN**, St-Lieut. ; **BÉROT**, Lieut. ; **DEHAENE**, M. P. ; **FÈRRE**, 2^e C. C. ; **NOËL**, 2^e C. C. ; **VERDIER**, 2^e C. C. ; **PERIE**, 2^e C. C. ; **ARMET**, Brig. ; **VIDAL**, Brig. ; **CAMIN**, 2^e C. S. ; **GAYRAUD**, 2^e C. S. ; **HÉRAIL**, Asp. ; **BECHET**, M. D. L. ; **MARTY**, Asp. ; **GAZEL**, M. D. L. ; **PETEL**, Brig. ; **ROUSSEL**, Brig. ; **BAILLAT**, Téléph. ; **BRENIER**, 2^e C. S. ; **SEGUY**, M. P. ; **BERTROU**, Téléph. ; **RIAC**, M. D. L. ; **FRIOCOURT**, 2^e C. S. ; **BERTRAND**, 2^e C. S. ; **CARADOT**, 2^e C. S. ; **FONSOLE**, 2^e C. S. ; **DURAND**, 2^e C. S. ; **VILLE**, M. D. L. ; **BLATGE**, 2^e C. S. ; **VAYSSETTE**, 2^e C. C. ; **BOUISSET**, 2^e C. C. ; **ASSEMAT**, 2^e C. C. ; **BOULIDARD**, 2^e C. C. ; **BERNARD**, 2^e C. C. ; **DUPRET**, 2^e C. C.

